

Jil Jadid

SOFIANE DJILLALI ATTAQUE «L'OPPOSITION RADICALE»

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6994 MARDI 18 MAI 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

VENTE DE PSYCHOTROPES

Le décret exécutif applicable à partir du 16 août

Page 2

COMMUNIQUÉS CONTRADICTOIRES SUR LE RATIONNEMENT DE L'EAU

LE CAFOUILLAGE DE LA SEAAL



Après avoir annoncé, dans la matinée d'hier, un nouveau programme de distribution dans toutes les communes de la wilaya d'Alger visant la sécurisation et l'optimisation de la ressource en eau, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) se rétracte, affirmant que ce nouveau programme est différé à une date ultérieure. *Page 2*

ÉDUCATION

Début des pourparlers entre la tutelle et les syndicats

Page 4

SELON LES SPÉCIALISTES

L'avion garanti mieux la sécurité sanitaire

Page 24

COUPE DE LA LIGUE (1/4 DE FINALE)

MC Oran - WA Tlemcen en tête d'affiche

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

COMMUNES DE DRAÂ EL-GAÏD ET TAMRIDJT (BÉJAÏA)

Les villageois réclament des infrastructures de base

LE SIÈGE de l'APC de Drâa El-Gaïd est fermé depuis plusieurs jours par les habitants du village Bouzougla. A travers cette action de protestation qui a, il faut le souligner, pénalisé les usagers les mécontents veulent attirer l'attention des autorités locales sur leurs revendications sociales visant l'amélioration de leurs conditions de vie notamment, l'implantation d'une salle de soins en faveur du village, le raccordement au gaz naturel, l'aménagement d'une décharge publique pour le village, l'aménagement urbain de la cité agricole et l'arrêté de démolition des habitations de la ZAC». Un projet qu'attendent les villageois depuis plusieurs mois. Selon des représentants des habitants, «pour se faire soigner les habitants doivent se rendre dans les communes voisines soit un parcours d'une vingtaine de kilomètre et faire appel un taxi faute. Des déplacements éreintants et couteaux pour les patients. Même la vaccination, les habitants doivent se rendre à Merouaha soit, à près de 20km, chose qui a exaspéré les mécontents qui interpellent les autorités afin de réaliser un centre de soins sur place. Pour sa part, l'APC de Draâ El-Gaïd qui est déficitaire et ne disposant pas de moyens financiers pour réaliser cette infrastructure «avait saisi» les autorités du secteur à ce sujet. Pour rappel, les habitants du village Tagma commune d'Oued Ghir ont barricadé avant-hier l'accès au nouveau pôle urbain d'Ighzer-Ouzarif ou sont implantés plus de 16 000 logements AADL et LPL pour exiger la prise en charge de leurs préoccupations. Ils réclament la réalisation d'un bon nombre d'opérations en faveur du développement du village dont «le revêtement du chemin, la réalisation d'un réseau de voirie, l'installation d'éclairages publics et l'électrification du hameau, le raccordement au gaz naturel, le raccordement au réseau d'eau potable, la réalisation d'infrastructures de loisir et de sport». Le maire d'Oued-Ghir s'est immédiatement rendu sur les lieux et a tenté de convaincre les mécontents de rouvrir la route tout en leur expliquant que les démarches faites pour satisfaire leurs revendications dont certaines ont été prise en charge dans le cadre des PCD. Intervenant sur la Radio locale, M Khaled Bestani, a fait savoir «l'APC a consacré 2 millions de dinars sur son programme (PCD) pour le bitumage d'un axe routier de 300 mètres linéaires. L'autre tronçon est pris en charge par le sectoriel, une entreprise est engagée pour mener ces travaux. Quant au reste des revendications, elles relèvent du sectoriel, et l'APC a introduit des demandes de propositions d'inscriptions de ces opérations». Le siège de la mairie de Tamridjt est, également, fermé depuis quatre jours par des habitants qui réclament le lancement des travaux de réalisation du projet de réalisation d'un stade de sport de proximité. Un projet inscrit en 2018 mais qui est resté sans suite depuis. Les mécontents réclament «la levée des entraves administratives et le déplacement des autorités de wilaya».

N. Bensalem

RATIONNEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE À ALGER

La SEAAL se rétracte

Après avoir annoncé, dans la matinée d'hier, un nouveau programme de distribution dans toutes les communes de la wilaya d'Alger visant la sécurisation et l'optimisation de la ressource en eau, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) se rétracte, affirmant que ce nouveau programme est différé à une date ultérieure.

«Nous informons nos aimables usagers que le programme de distribution visant la sécurisation et l'optimisation de la ressource en eau est différé à une date ultérieure», a indiqué la SEAAL dans son communiqué, annulant ainsi le rationnement d'eau annoncé quelque temps auparavant. Dans le communiqué initial, la société avait affirmé que toutes les communes de la wilaya d'Alger étaient concernées par un nouveau programme de distribution et qu'elles seront alimentées de 12h à 20h à partir d'aujourd'hui. La durée de ce rationnement n'a cependant pas été déterminée. L'information a vite circulé et les habitants de la capitale, alimentée en H24 depuis des années, se préparaient déjà à vivre un été rude, d'autant que l'alimentation en eau potable connaît déjà des perturbations dans plusieurs quartiers de la capitale. La société avait, par ailleurs, affirmé que l'approvisionnement se ferait quotidiennement, en continu et de façon régulière, à partir de ce 18 mai, au niveau de toutes les communes d'Alger, dans le cadre de ce nouveau programme de distribution. La SEAAL avait également fait savoir qu'un programme d'urgence avait été mis en place pour permettre d'améliorer cette situation, et ce en valorisant le stock de ressources souterraines à travers la réalisation de cent puits artésiens (forage), outre la reconfiguration et l'augmentation de la capacité de production de trois stations de dessalement d'eau de mer, notamment Nakhil Beach, Zéralda et Aïn Bénian. La SEAAL, qui a rappelé qu'Alger était alimentée en eau potable à partir de 3 ressources, à savoir 60% par les eaux des barrages (eaux superficielles), 20% par les forages (eaux souterraines) et 20% par les eaux dessalées, a souligné la nécessité de consommer de manière rationnelle et d'être solidaire pour assurer la disponibilité de l'eau pour tous. Selon la SEAAL, c'est le manque de pluviométrie en baisse continue que connaît l'Algérie



ces dernières années qui met le pays en situation de stress hydrique. «La baisse de la pluviométrie enregistrée durant les trois dernières années a provoqué un déficit dans la quantité d'eau superficielle stockée dans les barrages, engendrant une perte dans le volume de production de 340 000 m3/jour (de 1,2 million m3/jour à 860 000 m3/jour)», note-t-on.

L'Algérie, faut-il le signaler, est classée parmi les pays les plus touchés par la sécheresse. Selon une étude réalisée par IPEMed (Institut de prospective économique du monde méditerranéen), l'Algérie est classée parmi les pays les plus exposés à un stress hydrique à long terme sur le pourtour méditerranéen. Des signaux d'alarme sur la situation ont déjà été lancés par des spécialistes. Les barrages dont dispose l'Algérie ne sont pas tous remplis et certains sont presque à sec. L'éventualité d'un rationnement de l'eau potable a déjà été évoquée par un responsable de l'Algérienne des eaux, qui avait mis en avant «le taux de remplissage des barrages dont le niveau national a baissé à 44% des capacités d'exploitation», avant d'être contredit par le ministre des Ressources en eau qui avait exclu cette «solution» pour économiser l'eau, du moins durant le mois de ramadhan. Le mois de ramadhan passé, disposons-nous aujourd'hui de moyens pour garantir l'approvisionnement en continu en eau potable, notamment en période des grandes chaleurs ?

Lilia Aït Akli

VENTE DE PSYCHOTROPES

Le décret exécutif applicable à partir du 16 août

APRÈS avoir été reporté deux fois l'année dernière, le décret exécutif fixant les modalités de contrôle administratif technique et de sécurité des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes vient de paraître dans le dernier numéro du Journal officiel et sera applicable à partir du 16 août prochain.

Ainsi, la publication de ce décret est un grand soulagement pour les pharmaciens. Ces derniers peuvent procéder à la dispensation, en toute sécurité, des psychotropes aux malades chroniques mis sous ce traitement puisqu'il s'agit «de prévoir un contrôle spécifique administratif, technique et de sécurité exercé par les services du ministère chargé de l'Industrie pharmaceutique pour ce qui concerne ces substances» et garantir, de ce fait, la sécurité et l'efficacité de la lutte contre le risque d'abus de pharmacodépendance et d'usage détourné des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes.

Le décret précise que la commande de substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes doit être formulée séparément des autres médicaments, sur un bon de commande comportant la signature du pharmacien avec sa griffe et son numéro d'inscription à l'organe chargé de la déontologie des pharmaciens ainsi que le numéro d'agrément de l'établissement pharmaceutique ou de l'officine, selon le cas. Le bon de commande pro forma de la commande citée au 1er alinéa peut être transmis par voie électronique. Toutefois, le bon de commande original établi en version papier, conformément aux dispositions du présent article, doit être remis au fournisseur à la livraison ou à l'enlèvement des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes. Toute prescription de substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes doit être rédigée sur une ordonnance conformément aux usages en la matière en vigueur. Cette ordonnance doit porter obligatoirement les mentions citées par la loi. Cependant, la prescription des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes à risque avéré d'abus de pharmacodépendance et d'usage détourné doit comporter les mentions citées au 1er alinéa et être rédigée sur une ordonnance établie en trois exemplaires, de couleurs différentes (blanche, jaune et rose).

Par ailleurs, en matière d'importation et d'exportation de ces substances et médicaments, le décret précise que le contrôle est effectué par les services compétents du ministère chargé de l'Industrie pharmaceutique sur la base de documents précis.

En cas d'infraction ou de manquement constaté, un rapport est établi par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, lequel rapport est transmis à la commission nationale prévue par la loi. Une copie du rapport est adressée à la structure compétente du ministère chargé de l'Industrie pharmaceutique.

Il convient de rappeler que ce décret a été reporté une première fois en avril puis en novembre 2020. Il a ensuite fait l'objet d'une révision pour être adopté en Conseil des ministres le 5 mai 2021. Il est aujourd'hui publié dans le Journal officiel n° 36 du 16 mai 2021, avec un délai d'application de trois mois. Il sera donc applicable à partir du 16 août prochain.

Lynda Louifi

JIL JADID

SOFIANE DJILLALI ATTAQUE «L'OPPOSITION RADICALE»

Djilali Sofiane, président du parti Jil Jadid, a tiré à boulets rouges sur ceux qu'il a qualifié «les partis portant l'étendard de l'opposition radicale». Selon le leader de Jil Jadid, ces partis qui ont profité largement de divers avantages durant le règne du président déchu Abdelaziz Bouteflika, lancent aujourd'hui des «cris d'orfraie» car estiment-ils, ils ne retrouvent plus leur compte dans la «dynamique évolutive de l'Algérie».



Selon M. Djillali, invité hier à la radio algérienne, les opportunistes ont profité de la situation lorsque le peuple se taisait, puis surfé sur la vague de la révolution lorsqu'il est sorti, allant jusqu'à exposer le pays au danger alors qu'il se trouve dans période complexe. «Au lieu d'éclairer le chemin (des algériens), ils ont joué avec les sentiments d'un peuple en colère pour le pousser vers le désordre», a estimé M. Djillali, qui a chargé également les personnalités qui «se veulent porte-parole du Hirak», et qui étaient «bien nantis dans l'ancien système» et pensent que leur intérêt est au-dessus de celui de la nation.

«Le Hirak d'aujourd'hui est divisé de l'intérieur et se dirige vers l'impasse en poussant une frange de la société vers une forme de nihilisme qui ne peut mener qu'au désordre et au chao», a déclaré le chef du parti, signalant que «certaines forces essayent de profiter de la situation pour pousser le pays vers le chao».

Une alliance existe, affirme-t-il, entre ceux qui ont intérêt à ce que ces changements ne s'opèrent pas, mais également ceux qui profitaient sous le régime Bouteflika et ne sont absolument pas heureux de l'évolution des choses. Il a notamment assuré que les parties qui luttent contre le changement s'attaquent aux partis politiques qui prônent la démocratie, l'égalité, la citoyenneté et travaillent pour l'indépendance de la justice.

Se félicitant du choix rapide de son parti à participer au dialogue et aux élections, le chef du Jil Jadid a jugé regrettable de ne pas conduire le mouvement populaire pour translater l'énergie de la rue vers l'intérieur des institutions de l'Etat.

Concernant la prochaine échéance électorale, le président du parti Jil Jadid, s'est dit prêt à «saisir cette chance pour un réel changement et aller vers la reconstruction d'un Etat de droit», mettant en exergue qu'il s'agit du début du changement après une période révolutionnaire, menant au démantèlement de l'ancien régime qui avait bloqué le pays durant 20 ans.

Pour lui, il incombe aux citoyens de saisir cette chance, de se mobiliser et de s'impliquer massivement dans cette «opération vitale pour l'Algérie, pour créer quelque chose de nouveau, car une démocratie et un Etat de droit se construisent par l'engagement des citoyens».

Néanmoins, le chef du parti a admis que l'ampleur de la crise que traverse l'Algérie a élargi le fossé entre un peuple désabusé et une classe politique discréditée depuis longtemps. «Le peuple n'a pas confiance en les partis politiques car ces derniers se sont laissés traîner dans des jeux qui n'étaient pas très saints. Pour reconquérir leur confiance, il faut que les Algériens sentent que leurs voix sont importantes et comptent».

Pour M. Djillali, réclamer l'état de droit, la démocratie et une justice indépendante comme étant des préalables à toute participation politique, c'est «mettre la charrue avant les bœufs». «C'est en participant et en agissant qu'on peut construire cet État de droit dont nous rêvons tous», a-t-il insisté. Et d'ajouter : «Il est inconcevable de laisser la scène politique vide, car cette dernière sera forcément occupée par les anciens caciques et appareils. C'est le moment pour les algériens d'occuper l'espace politique, d'imposer une nouvelle génération politique et une nouvelle vision pour pouvoir construire ensemble un vrai Etat de droit et de démocratie».

Le seul préalable aux réformes est la stabilisation politique des institutions, à même de prendre en charge les grands dossiers en suspens depuis très longtemps par le biais d'un nouveau gouvernement. Toutefois, le plus important à ses yeux est que ces législatives se déroulent de manière transparente et que les Algériens choisissent des élus qu'ils assumeront.

«C'est à partir de là que le pays s'engage de facto dans des réformes plus importantes», a-t-il assuré. «Il incombe au corps électoral de définir ce changement à travers une Assemblée, qui sera forcément plurielle et plus jeune, et où la femme sera mieux représentée», a expliqué le président du parti.

Sur les 50 listes présentées par son parti, M. Djilali avance qu'elles renferment 40% de femmes et 39% de candidats jouissant d'un niveau universitaire.

Mohamed Mecelti

CRISE LIBYENNE

L'Algérie préside aujourd'hui une réunion du CPS de l'UA

L'ALGÉRIE présidera aujourd'hui la session ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS) qui sera consacrée à l'examen de la situation en Libye. La session ministérielle du CPS que présidera le ministre algérien des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, se tiendra dans un contexte marqué par des progrès tangibles réalisés dans le cadre du dialogue inter-libyen, issu des conclusions de la Conférence de Berlin sur la Libye tenue en janvier 2020.

La rencontre a pour objectifs de s'assurer que les progrès réalisés jusqu'ici en matière de dialogue et de paix se poursuivent, notamment en soutenant les efforts de l'émissaire de l'ONU et en assistant le Gouvernement d'unité nationale dans ses tâches. Il sera question au cours de cette session des moyens susceptibles d'être employés par l'UA pour accompagner et soutenir le processus actuel censé mener aux élections présidentielles libyennes prévues le 24 décembre 2021.

Les formes à travers lesquelles l'UA pourrait contribuer au Mécanisme de contrôle du cessez-le-feu, en vigueur en Libye, seront également soumis au débat. Les participants examineront aussi les moyens à employer pour soutenir les autorités libyennes en matière de réconciliation nationale, d'amélioration de la vie des Libyens. Il s'agira aussi de parler des méthodes à appliquer pour la lutte contre la Covid-19, le terrorisme, le trafic d'êtres humains et l'immigration illégale.

Les membres du CPS auront à discuter également des mesures concrètes à adopter afin d'empêcher les ingérences étrangères en Libye, de la mise en œuvre de l'embargo de l'ONU sur les armes et de l'accélération du retrait des troupes étrangères et des mercenaires.

Après des années de conflit, un cessez-le-feu a été conclu le 23 octobre 2020 en Libye, à l'issue de la 4e réunion de la Commission militaire conjointe.

En appui au Mécanisme libyen de contrôle de ce cessez-le-feu, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé le 16 avril 2021 la composante chargée de superviser le cessez-le-feu, au niveau de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (UNSMIL).

D'autre part, le Forum de Dialogue politique libyen, réuni sous les auspices de l'ONU, a permis la sélection, le 5 février 2021, d'une Autorité exécutive intérimaire et d'un Gouvernement d'unité nationale (le 10 mars 2021 la Chambre des représentants lui a accordé sa confiance) chargés de préparer la tenue des élections parlementaires et présidentielles.

Le Gouvernement d'unité nationale a pour mission aussi de promouvoir la réconciliation nationale, répondre aux besoins de base de la population, incluant la lutte contre la COVID-19. Il est également supposé s'assurer du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des éléments des groupes armés en plus de la lutte contre le terrorisme, le trafic d'êtres humains et l'immigration illégale.

Pour le règlement de la crise en Libye, l'Algérie a constamment plaidé pour une solution politique inter-libyenne loin des interférences étrangères et a insisté sur la nécessité d'œuvrer en faveur de l'indépendance, de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Libye.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait pris part en janvier 2020 à la Conférence de Berlin, ayant permis de relancer le processus de sortie de crise, a fait part de la disponibilité de l'Algérie à accompagner les autorités de transition pour la réussite de l'échéance électorale du 24 décembre 2021.

L'Algérie, en sa qualité de membre du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Libye et de son Groupe de Contact, joue également un rôle actif pour la promotion du processus de réconciliation nationale. Elle apporte aussi sa contribution dans le cadre du format de concertation des Etats voisins de la Libye, qui a tenu sa dernière réunion ministérielle à Alger, le 23 janvier 2020.

Au cours d'une visite conjointe le 19 avril 2021 en Libye du ministre des Affaires Etrangères et du ministre de l'Intérieur, l'Algérie a réaffirmé son engagement à accompagner les autorités intérimaires libyennes à parachever la paix et la réconciliation nationale, coordonner les efforts contre les menaces à la sécurité et renforcer la coopération algéro-libyenne.

L'Algérie qui soutient pleinement la mise en œuvre de la Feuille de route des autorités intérimaires libyennes, a exprimé sa disponibilité à renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines.

S. O. B.



FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Lancement de la première édition du Salon national de l'innovation

LA PREMIÈRE édition du Salon national de l'innovation dans la formation et l'enseignement professionnels, a débuté lundi à Alger, avec la participation de représentants de plusieurs secteurs et départements ministériels, ainsi que des représentants du patronat, d'organismes et de dispositifs chargés du soutien et de l'accompagneement des jeunes promoteurs. La ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Hoyem Benfreha, qui était accompagnée du ministre de l'Industrie Mohamed Bacha, et du ministre délégué chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a procédé à l'inauguration de ce salon, en présence du conseiller du président de la République chargé des affaires économiques et financières, Abdelaziz Khellef ainsi que des membres du gouvernement.

Ce salon, organisé par le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels deux jours durant sous le thème «La formation professionnelle est source de créativité, et d'innovation», tend à «mettre en valeur les capacités techniques et technologiques des diplômés du secteur à travers la réalisation de leurs projets et à rapprocher les jeunes promoteurs des professionnels et des employeurs.

Ce salon tend également à contribuer à la commercialisation des projets réalisés par les diplômés du secteur, à faire connaître leurs réalisations, et à permettre aux jeunes de s'informer sur les différentes spécialités ouvertes dans les instituts et les centres de formation professionnelle.

Le salon comprend plusieurs pavillons pour la présentation de 69 projets professionnels réalisés par de jeunes diplômés du secteur de la formation professionnelle, venus de plusieurs wilayas du pays.

Les projets présentés dans le salon concernent huit domaines d'activité, notamment l'agroalimentaire, les technologies de l'information et de la communication, l'électro-technique, les métiers de l'agriculture, de l'hydraulique et de l'environnement, ainsi que l'hôtellerie, la restauration et le tourisme et l'électronique industrielle. Plusieurs interventions seront présentées à ce propos.

Mme Benfreha, a affirmé à l'ouverture de cette manifestation que la création de ce salon dans sa première édition annuelle vise à mettre en valeur le potentiel des jeunes promoteurs de projets et à les aider à entrer dans le monde de l'entreprenariat. Il vise également à présenter des modèles d'innovations et de projets professionnels pour évaluer les compétences et les capacités du secteur de la formation professionnelle dans les professions relevant des différentes filières, les spécialités de la formation professionnelle et les branches et spécialités de la formation professionnelle.

S. N.

SECTEUR DE L'EDUCATION

La tutelle s'engage dans des pourparlers avec les syndicats

Instruit par le Président de la République, le ministère de l'Education nationale semble bien résolu à ouvrir de nouveaux chantiers de dialogue et de concertation avec la vingtaine de syndicats actifs et agrées. Secoué par une série de grèves, de perturbations et de grogne, le secteur de l'Education vit depuis deux ans une situation des plus instables, bien loin de la sérénité exigée en pareille circonstance.



C'est hier que des séances de travail bilatérales ont débuté selon un calendrier préétabli. Ces séances qui s'inscrivent dans le cadre d'une série de rencontres consultatives périodiques regroupant le ministère avec les partenaires sociaux (23 syndicats) seront consacrées essentiellement à l'examen des dispositions et des mécanismes de révision du statut particulier et à d'autres questions à caractère socioprofessionnel des différents corps relevant du secteur».

Selon le calendrier du ministère, la journée d'hier a été consacrée à la réception de représentants du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Education (CNAPESTE), de la Fédération nationale des travailleurs de l`Education (FNTE) et du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE).

Ces rencontres bilatérales interviennent suite aux protestations et aux grèves observées par les enseignants des trois paliers d'enseignement et les différents corps relevant du secteur (agents d'administration, inspecteurs et corps communs) ainsi que des travailleurs professionnels avec des taux mitigés, pour soulever des revendications pédagogiques et socioprofessionnelles, notamment la réforme du système éducatif, la révision des programmes et l'accélération de la révision du statut particulier des travailleurs du secteur.

L'annulation de la gestion commune des écoles primaires et leur rattachement au ministère de l'Education, l'amélioration du pouvoir d'achat et la restauration du droit à la retraite proportionnelle sans condition d'âge figurent également parmi les revendications des syndicats. Cependant, alors que tout le monde évoque avec des termes positifs le début de ces pourparlers, qualifiés comme déterminants, voilà que le syndicat des proviseurs de lycée se mette lui aussi dans la partie.

A l'appel de ce Conseil national autonome des directeurs de lycées, ils étaient presque 300 à observer hier en fin de matinée, un sit-in de protestation devant l'annexe du ministère de l'Education au Ruisseau à Belouizdad.

Tout en se disant solidaires des autres organisations syndicales, notamment sur la question de l'amélioration du pouvoir d'achat, les proviseurs contestataires réclament une réévaluation de la prime de responsabilité. Selon leurs assertions, leurs salaires actuels sont à la même hauteur que ceux de leur subordonnés dans l'administration.

Accusant la tutelle de «faire la sourde oreille en cherchant à gagner du temps», les proviseurs réclament aussi la «récupération de leurs prérogatives», dont ils ont été délestés, après les récentes réformes opérées par les précédentes ministres. Ils menacent de boycotter les examens de fin d'année, si la tutelle ignore ses revendications.

Selon le programme de la tutelle, leur syndicat est invité le 25 mai prochain dans cette série de dialogue.

Mohamed Kouini

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cap sur la numérisation

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé, lundi à Alger, que la stratégie actuelle du secteur exige de hâter la mise en oeuvre des programmes de numérisation et des projets scientifiques innovants, en vue de recourir, à l'avenir, aux techniques de l'intelligence artificielle.

Supervisant le coup d'envoi de la semaine nationale scientifique sous le thème «La numérisation et ses applications «à la faculté de médecine, le ministre a indiqué que «la stratégie du secteur en matière de numérisation requiert de hâter la mise en œuvre des programmes et des projets scientifiques innovants, en vue de recourir, à l'avenir, à l'intelligence artificielle et l'employer prochainement dans le secteur des services».

Le but étant également, poursuit le ministre, d'œuvrer «à la création d'un environnement de travail innovant et d'un nouveau marché prometteur à haute valeur économique».

Selon le ministre, le travail est en cours actuellement pour le «soutien des initiatives, l'édification d'une base solide en matière de recherche et de développement et l'investissement des techniques et outils de l'intelligence artificielle de pointe tout en procédant à leur application», ajoutant que «l'accès au monde de l'intelligence artificielle dans notre pays ne peut se faire avant la généralisation de l'utilisation de la numérisation et de l'intégration des nouvelles technologies et de leurs applications à travers tous les domaines».

Pour le ministre, l'organisation de cette semaine scientifique du 17 au 20 mai courant, intervient dans un contexte de «création de l'esprit de compétitivité scientifique entre les chercheurs et les étudiants dans les différents établissements universitaires et de recherche, tout en les incitant à l'esprit d'innovation», indiquant que cette manifestation verra la présentation de conférences dans les domaines de numérisation, avec présentation de projets scientifiques innovants ayant été sélectionnés parmi plus de 80 projets.

Cette semaine scientifique sera l'occasion de présenter, en 180 secondes, les thèses de doctorat soutenues en 2020 dans le domaine de l'informatique, et permettre aux 30 établissements universitaires de présenter leurs produits scientifiques en numérisation à partir des trois conférences régionales, à raison de 10 établissements chacune.

Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur l'importance «de mettre en place une vision sectorielle en matière de recherche scientifique, d'innovation et de développement technologique», jugeant fondamental d'encourager les chercheurs et les nouveaux diplômés à créer des start-up.La création d'un think-tank est toute aussi importante afin de «former une nouvelle élite qui répondrait aux besoins du marché dans l'avenir, et ériger ce groupe en un pôle d'excellence au sein du parc technologique de Sidi Abdellah supervisant plusieurs écoles supérieures», a-t-il soutenu. Quant à l'enseignement à distance, il a affirmé, en marge de cette manifestation, que «la première expérience de l'Algérie dans ce sens, coïncidant avec la crise sanitaire, fait l'objet d'une évaluation continue par des comités pédagogiques et scientifiques dans le but de pallier les déséquilibres enregistrées et valoriser les aspects positifs».

Abordant la prochaine rentrée universitaire, M. Benziane a précisé que les nouvelles spécialités concerneraient les segments technologiques, faisant part d'une décision decréation d'écoles supérieures de l'agriculture sahraouie, en cours d'examen».

Le ministre a donné des instructions aux universités dotées de pôle d'excellence pour «mettre en place des plans étudiés afin d'étudier la possibilité d'ouvrir lesdites spécialités».

M. D.

CONFÉRENCE SUR LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT À TIZI OUZOU

«Les étudiants ont été d'un grand apport pour l'ALN-FLN»

L'Association des enfants de moudjahidine de la wilaya de Tizi Ouzou (AEMWTO), présidée par Rabah Mouloudj, a organisé hier, dans l'espace du petit théâtre de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou une conférence autour du thème portant sur la Journée nationale de l'étudiant.



Une conférence animée par Si Ouali Aït Ahmed, officier de l'ALN et chercheur en histoire, Boudjemaâ Souillah, constitutionnaliste, et Mokrane Ben Youcef, moudjahid et universitaire. Il convient de signaler que cette conférence a commencé par une merveilleuse lecture d'un verset coranique, faite par le représentant du directeur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya, l'écoute de l'hymne national et l'observation d'une minute de silence à la mémoire des martyrs.

Le représentant du directeur des affaires religieuses et des wakfs a rappelé que les étudiants algériens n'ont fait, à l'occasion de cette journée du 19 mai 1956, que répondre à l'appel de la patrie. Dans ce sens, il a expliqué le véritable sens du concept de l'amour de la patrie en se référant à l'histoire de l'islam puisque «le prophète Mohamed (QSSSL) avait l'habitude de soigner des malades en invoquant l'amour de la patrie, notamment le djebel El-Ouhoud».

L'intervenant n'a pas été prolixe dans son intervention, cependant, il a été fortement ovationné par l'assistance nombreuse et attentionnée. Pour sa part, Si Ouali Aït Ahmed a d'abord donné un aperçu historique sur les événements ayant précédé le 19 mai 1956, et ce aux fins de mieux comprendre la véritable dimension de cette journée mais surtout dans quel contexte cet événement a fait son apparition.

«Il faut savoir qu'avant la triste journée du 8 mai 1945, les Algériens ont mené 105 mouvements insurrectionnels contre l'occupant français, sans toutefois n'en réussir un seul», a expliqué l'intervenant, avant d' ajouter : «Donc, le mouvement ayant marqué cette journée du 8 mai 1945 est le 106e».

Si Ouali Aït Ahmed, en sa qualité de chercheur, a tenu à ne laisser aucune place au mythe et au sentiment. En effet, il a rappelé que les différents mouvements nationalistes, dont le MTLD, ont été minés par les forces coloniales, d'où les mésententes constantes entre les Algériens, même si ce n'était pas par manque de patriotisme. Dans ce cadre précis, il a cité certains cadres exclus du parti par Messali Hadj en 1947 et la crise berbériste de 1949. De même concernant la dissolution de l'OS en 1950, année où Abane Ramdane fut arrêté et emprisonné par les autorités coloniales. L'orateur n'a pas manqué de citer la campagne menée contre la communauté du M'zab par certains cercles nationalistes algériens. «Pour mettre fin à cette cacophonie, qui ne servait que la France coloniales, a relevé le conférencier, il a fallu penser à mettre de côté les partis politiques et les idéologies qu'ils véhiculaient pour créer un Front».

Donc, c'est tout naturellement que l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) vit le jour et se reconnut à travers le FLN. Si Ouali Aït Ahmed a expliqué que les étudiants algériens, grâce à leur niveau intellectuel, avaient des informations précises sur les mouvements indépendantistes à travers le monde, en Inde notamment. Ils ont donc tout naturellement déclenché une grève illimitée en signe d'exigence de l'indépendance de l'Algérie. Et c'est aussi naturellement que beaucoup d'étudiants ont rejoint le maquis en s'enrôlant dans les rangs de l'ALN-FLN. L'orateur n'a pas omis de signaler que beaucoup d'étudiants avaient été assassinés par les forces de l'armée coloniale, et ce pour leur militantisme et leurs discours en faveur de l'indépendance du pays.

Quant au rôle des étudiants dans les maquis, le conférencier a révélé que les postes de commandement (PC) de l'ALN étaient rejoints par ces étudiants. «Et leurs missions n'étaient nullement une sinécure», a martelé l'orateur. «Chaque mois et dans chaque PC, il était question de la rédaction de pas moins de 43 rapports», a-t-il précisé. Les rapports en question mentionnaient avec exactitude toutes les informations concernant la situation des régions, zones et secteurs. Plus loin, Si Ouali Aït Ahmed a expliqué le concept de vérité dont l'ALN-FLN a fait sa devise.

Selon l'orateur, cette vérité doit être aujourd'hui la devise des Algériens même s'il est parfois difficile de l'honorer. Et dans cette logique, il a cité la célèbre citation de Saint Augustin : «C'est dangereux de dire la vérité ; c'est pénible de la taire et c'est immoral de lui substituer un mensonge.» Le Dr Budjemaâ Souillah n'a fait, pour sa part, aucune référence à la Journée de l'étudiant ni à un quelconque combat de l'étudiant. En revanche, il s'est attaqué avec une violence inouïe à la France coloniale, «coupable de crimes contre l'humanité» et aux Algériens traînant aujourd'hui encore un déficit patriotique. «L'Algérie, qui a payé son indépendance avec un million et demi de martyrs, ne peut, en aucun cas, accepter des interférences étrangères la concernant», a-t-il crié.

Le Dr Boudjemaâ Souillah n'a pas épargné non plus les Algériens, notamment les responsables, qui prônent l'idée de déchoir de leur nationalité des Algériens. L'intervention du moudjahid et universitaire Mokrane Ben Youcef s'est articulée sur le rôle de l'étudiant durant la guerre de libération nationale, tout en faisant un donnant un aperçu sur l'histoire de la conquête de l'Algérie. Sur ce volet précis, il a dit qu'elle avait été la plus sanglante de toutes les conquêtes connues dans le monde. Et dans ce sens, il a cité le massacre de 12 000 Algériens parmi lesquels figuraient des enfants, des femmes et des vieillards, qui a lieu le 18 juin 1845 à Dahra (wilaya de Mostaganem) ainsi que la célèbre bataille de Zaâtcha, qui a eu lieu en 1849.

L'orateur a rappelé que c'est le colonel Aimable Jean Jacques Pélissier, homme de confiance du maréchal Thomas Robert Bugeaud, qui avait initié ces massacre. A Dahra, les Algériens furent tués par des enfumades. Quant à la bataille de Zaâtcha, dont la partie algérienne fut conduite et dirigée par le chef militaire et spirituel Bouziane, accompagné de son fils, les forces soldatesques françaises, victorieuses de la bataille, avaient décapité 120 Algériens dont, justement, Bouziane et son fils. Plus tard, leurs crânes furent envoyés en France métropolitaine comme «trophée», et se retrouvèrent au Musée national des sciences naturelles de Paris. Et pour finir, l'orateur a souligné que ce sont toutes ces réalités des plus amères qui ont conduit les Algériens à créer le Front de libération nationale et à déclarer la guerre à la France coloniale.

Et c'est en exprimant sa contrariété devant l'absence, dans la salle, des étudiants en histoire de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou que le moudjahid et universitaire, Mokrane Ben Youcef, a terminé son intervention.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Un historien français poursuivi pour diffusion d'un document d'archive

UN OFFICIER historien français est visé depuis la fin 2019 par une enquête judiciaire pour violation du secret-défense, au sujet d'un document d'archive de la guerre d'Algérie, a rapporté Mediapart précisant que cette procédure a été engagée juste avant que le gouvernement français ne verrouille subitement les archives. Ce commandant, est visé par une enquête judiciaire pour «compromission du secret de la défense nationale», délit passible de cinq ans de prison, précise Mediapart. La même source a indiqué que la procédure a été ouverte en novembre 2019 par le parquet de Paris, à la suite d'un signalement du ministère des armées suite à laquelle l'officier en question a subi une perquisition à son domicile et sur son lieu de travail de l'époque, le prestigieux camp militaire de Saint-Cyr, à Coëtquidan (Morbihan). Citant ses propres sources, le média français a fait savoir que, le ministère lui reproche d'avoir conservé et diffusé, sans autorisation, des reproductions d'archives classées «secret-défense» de la guerre d'Algérie. Jusqu'en septembre 2019, l'officier français était attaché au Service historique de la Défense (SHD) qui conserve, au château de Vincennes, plus de 500.000 documents d'archives militaires. Il était mandaté par l'armée pour effectuer une thèse de doctorat universitaire, donc destinée à être publiée.

Il a envoyé un courriel à sa hiérarchie militaire pour faire le point sur ses recherches, auquel il a joint un document tamponné «secret» qui a mis le feu aux poudres. Ce document contenait des instructions très techniques données aux soldats français pour combattre dans les souterrains pendant la guerre d'Algérie, comme la façon de pénétrer dans une grotte occupée par des défenseurs, ou la manière de s'éclairer dans l'obscurité sans se faire repérer.

Contacté par Mediapart, le parquet de Paris a refusé de répondre alors le ministère des armées français confirme avoir saisi la justice, «conformément à l'article 40 du code de procédure pénale» qui impose à tout fonctionnaire de signaler un crime ou un délit. Le ministère s'est refusé à tout autre commentaire, se bornant à souligner que «le respect du secret de la défense nationale concourt de façon très directe à la protection de nos forces (et) constitue un enjeu important en termes de sécurité et de préservation des intérêts fondamentaux de la Nation».

Une explication, ajoute la même source, dénué de tout sens eu égard à la nature du document en question qui concerne les combats menés dans les souterrains algériens, soixante-dix ans auparavant.

L'avocat de l'officier français, Benoît Chabert, s'est dit scandalisé, faisant savoir que l'armée française n'a infligé aucune sanction disciplinaire à son client, et qu'il n'a toujours pas été entendu par la police au bout d'un an et demi d'enquête.

Ce cadenassage des archives est contraire aux engagements du président français Emmanuel Macron qui après avoir reconnu devant Josette Audin, la veuve du mathématicien et militant anticolonialiste Maurice Audin, la pratique de la torture par l'armée française lors de la bataille d'Alger, avait promis d'ouvrir les archives de la guerre d'Algérie.

M. D.

EL TARF

Production prévisionnelle de près de 12.000 quintaux de liège

Une récolte de près de 12.000 quintaux de liège est attendue cette année dans la wilaya d'El-Tarf, a indiqué, avant-hier, la Conservation locale des forêts.



Dans une déclaration à la presse, le conservateur local des Forêts, Mounder Ounada a fait savoir que cette année, il est prévu une récolte de 12.000 quintaux de liège sur une superficie globale de l'ordre de 3.264 hectares, ajoutant que 60% de cette récolte prévisionnelle proviennent du liège de reproduction et le reste du liège mâle ou de mise en valeur.
La campagne de récolte de liège sera lancée à partir du mois de juin prochain, a-t-on fait savoir, signalant que cette opération s'effectuera conformément à un contrat conclu avec l'Entreprise régionale du génie rural Babors de Jijel.
Pas moins de 200 emplois sont prévus dans le cadre de la campagne de démasclage - enlèvement de l'écorce des arbres-, a indiqué M. Ounada.
Il a fait savoir que « Dix-neuf chantiers seront également ouverts au niveau des différentes subéraies, principalement dans les localités frontalières réputées pour leur liège de montagne à l'image de Bougous, Bouhadjar, Souarekh et Ayoune. »
Tout en précisant que le montant généré par la vente des produits récoltés avoisinera plus de 80 millions de DA, la même source a rappelé que ce produit forestier est employé depuis fort longtemps dans différentes industries et « demeure aujourd'hui très recherché pour ses critères de haute qualité de plasticité et de transformation malgré la technologie avancée de la matière plastique ». L'exploitation du liège se fait par rotation de 10 à 12 ans par séries (ou coupons) réglés dans les subéraies aménagées et suivant leur fertilité.
Aussi, sa récolte et son prélèvement obéissent à certaines techniques bien définies et nécessitent une main d'œuvre qualifiée, a-t-on souligné.
Le chêne liège demeure parmi les principales essences forestières de cette région avec une subéraie couvrant plus de 74.000 hectares, soit 57% de la superficie forestière de la wilaya d'El Tarf, estimée à 165.000 hectares, a affirmé le conservateur local des forêts en rappelant que toutes les « 'conditions nécessaires » ont été mobilisées pour assurer le succès de la campagne de récolte de liège qui se poursuit habituellement jusqu'au mois de septembre de chaque année.

R. R.

AGRICULTURE

Lancement de la campagne moisson battage du colza au courant de la semaine

LA PREMIÈRE campagne nationale moisson battage du colza 2020/2021 sera lancée à partir de la semaine en cours dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué avant-hier, un communiqué du ministère de l'Agriculture et du développement rural (MADR).
Le coup d'envoi de la campagne a été donné hier dans la wilaya d'El Oued, en présence des autorités locales et des cadres centraux du secteur, a précisé la même source.
Ainsi, pour cette première campagne, une superficie de plus de 3000 hectares a été consacrée à la culture du colza dont près de 1000 ha ont été réservés à la production de la semence en vue d'assurer les besoins des campagnes à venir, a fait savoir le communiqué.
Selon le ministère, la culture du Colza avait suscité un engouement chez les agriculteurs notamment les céréaliers qui l'ont introduite pour faire l'assolement avec les céréales et résorber ainsi la jachère, et ce, à travers 29 wilayas.
Cette première campagne a connu, aussi, une mobilisation accrue des services du secteur qui ont assuré un accompagnement technique adéquat aux agriculteurs depuis les semis jusqu'aux moissons, a ajouté le communiqué.
« Toutes les conditions sont réunies pour accueillir la récolte dont la mobilisation de moissonneuses batteuses adaptées à la culture du colza, des points de collecte par wilaya ainsi que des moyens logistiques permettant le transfert de la production vers les unités de transformation », a noté le ministère, tout en assurant que des comités de pilotage ont été installés au niveau central et local afin de suivre l'opération sur le terrain. Afin de réussir cette « première campagne dans l'histoire du secteur », le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, a donné des instructions pour accompagner les agriculteurs, a-t-on également précisé. Le colza fait partie des cultures industrielles stratégiques (oléagineuses, sucrières, maïs) que compte développer l'Algérie dans les quatre prochaines années en vue de réduire ses importations notamment en huiles alimentaires, en sucre et en aliment de bétail. Un programme de développement de ces cultures a été inscrit dans la feuille de route du secteur pour la période 2020-2024, a souligné le ministère.

PORT DE PÊCHE DE SÉRAÏDI À ANNABA

Travaux d'aménagement pour développer les prestations

DES TRAVAUX d'aménagement et de réalisation de locaux et kiosques en vue de développer les services de villégiature assurés aux touristes durant la prochaine période estivale sont actuellement menés au port de pêche de Séraïdi dans la wilaya d'Annaba, a-t-on appris avant-hier auprès des services de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de wilaya.
Inscrits dans le cadre du programme de promotion et de réhabilitation des espaces des ports de pêche, ces travaux portent sur la rénovation de la clôture extérieure délimitant les biens portuaires et l'exploitation d'une partie des quais afin de créer des activités commerciales répondant aux besoins des estivants et touristes, a-t-on indiqué.
Les travaux projetés, d'autre part, sur les quais du port de pêche de Chetaïbi, ouvert partiellement aux citoyens, porteront sur le développement d'activités de loisirs par l'aménagement d'aires de jeu pour enfants et d'attraction pour les familles.
Ce port distant de 60 km de la ville d'Annaba est l'un des ports se prêtant pour le développement des activités touristiques au regard de son emplacement au milieu du tissu urbain de la ville, a-t-on souligné.
Cette structure portuaire bénéficiera d'opérations de développement de l'activité commerciale du port par l'extension de l'aire réservée à l'accostage des bateaux de pêche ainsi que celui réservé pour les bateaux de plaisance et par le lancement d'activités commerciales en rapport avec la pisciculture.
Le port de Chetaïbi est capable d'accueillir plus de 400 unités de pêche dont 136 sardiniers, 264 petites embarcations de pêche et 25 bateaux de plaisance dont la majorité de petite taille.

ILLIZI

Lancement de la campagne de moisson de blé tendre

LA CAMPAGNE de moisson de blé tendre, une culture développée à titre expérimental pour la deuxième saison consécutive, a été lancée dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris hier, de responsables locaux.
L'opération a été lancée avant-hier dans une exploitation privée au niveau du périmètre agricole de Tebtab, dans la commune de Bordj Omar Idriss au Nord de la wilaya, sur une superficie de 27 hectares irrigués sous-pivot, a précisé le secrétaire général de la commune, Fateh Moumène.
Prévoyant un rendement entre 40 et 45 quintaux à l'hectare, le même responsable a fait état de la mobilisation des moyens nécessaires pour le bon déroulement de la campagne de moisson de ce genre cultural, qui en est à sa deuxième saison d'expérimentation dans la wilaya d'Illizi, sous la supervision de l'Office interprofessionnel des céréales qui se charge de la collecte et de l'orientation de la production.
Dans le but de développer la filière des céréales, les services agricoles s'emploient à étendre les superficies qui lui sont consacrées dans la région, créer de nouveaux périmètres et prévoir des assiettes foncières pour les jeunes, dans le cadre de la mise en valeur agricole, tout en assurant une orientation et un accompagnement technique des services spécialisés, a souligné M.Moumène.
La commune de Bordj Omar Idriss a connu le lancement de plusieurs expériences agricoles ayant donné des indices « encourageants », notamment dans la culture d'arachides et certaines cultures stratégiques, la prédisposant à se constituer en pôle agricole.

NÂAMA

Lancement d'un projet wakf de plantation

UN PROJET wakf relatif à la plantation de 7.000 palmiers-dattiers dans la daïra de Moghrar vient d'être lancé par un bienfaiteur de la wilaya de Nâama dans le but d'une prise en charge sociale des personnes vulnérables et nécessiteuses, a-t-on appris dimanche du promoteur de l'initiative.
Placée sous le slogan «Plantons pour que tous mangent», cette initiative entre dans le cadre d'un projet «wakf ennakhil» qui répond à une vision sociale.
Les revenus de ce projet (production de dattes) iront aux nécessiteux, a expliqué la même source.
Le choix a été porté sur une parcelle de terre appartenant à ce bienfaiteur, située au niveau de la zone agricole «El Ghouiba» relevant de la commune de Moghrar, pour la concrétisation du projet wakf, a-t-il indiqué, faisant savoir qu'il a été décidé la plantation de 400 palmiers au mois de mai courant dans une première étape. Les travaux se poursuivront jusqu'à la plantation de l'ensemble du nombre de palmiers programmés, a-t-il ajouté.
Le promoteur de l'initiative a insisté sur la prise en charge de l'ensemble des étapes de ce projet avec tout ce qui va avec pour sa concrétisation sur le terrain, signalant l'achèvement du forage d'un puits profond pour l'irrigation de ce périmètre dattier et la réalisation d'une conduite d'eau vers deux grands bassins, de même que le défrichage de la terre, le piquetage de jeunes plants productifs et leur mise en terre, ainsi que la fixation du matériel d'irrigation pour la réussite de cette opération devant donner un bon rendement en perspective de ce périmètre de palmiers-dattiers.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES

Les espaces muséaux ouverts au public «à titre gracieux» du 17 au 20 mai

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a annoncé, dimanche à Alger, l'ouverture des musées à l'échelle nationale «à titre gracieux» du 17 au 20 mai, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des musées, en vue d'inciter les citoyens à découvrir la richesse du patrimoine national.

Intervenant à l'ouverture des portes ouvertes sur «La sécurité culturelle...enjeu du développement culturel durable» organisées au Centre des Arts et de la Culture au Bastion 23, la ministre a invité les citoyens à se rapprocher de ces espaces qui abritent «la mémoire nationale» afin de «se réconcilier avec le patrimoine qui représente notre fierté».

A ce propos, Mme. Bendouda a salué les efforts déployés par les divers corps de sécurité en matière de protection du patrimoine culturel national, qualifiant ces institutions de «principal partenaire du ministère de la Culture dans la protection du patrimoine culturel national».

«Le combat mené pour la préservation du legs est une cause profondément participative, impliquant instances, organisations, associations et individus, et requérant une coordination au plus haut niveau, à travers la constitution d'équipes de protection pleinement et officiellement habilités à exercer le devoir de riposte au actes de vandalisme qui entameraient les objets



patrimoniaux», a-t-elle souligné.

Mme Bendouda a indiqué que l'amendement de la loi N 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, actuellement sur la table du gouvernement, prendra en compte la valorisation de tout le patrimoine culturel subaquatique au niveau du littoral national. Elle a en outre affirmé qu'elle «suit de plus près» le dossier de découverte des canons historiques dans les eaux du port de Cherchell (Tipaza), où les équipes de recherche archéologique fouillent le site en coopération avec le ministère de la Culture et le Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et en coordination avec le ministère des Travaux publics, ajoutant qu'il était possible de garder ce patrimoine immergé et de le valoriser économiquement en organisant des plongées pour les visiteurs.

De son côté, la directrice du Centre des arts et de la culture, Faïza Riache a indiqué que ces portes ouvertes organisées du 16 au 18 mai, ont vu la participation de représentants de divers corps de sécurité spécialisés et de musées, ainsi que des académiciens et des acteurs de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel. Une série d'interventions liées au patrimoine a également été programmée en marge de ces portes ouvertes.

R. C.

MUSÉE CIRTA DE CONSTANTINE

La dinanderie et son rôle dans la valorisation économique

AU MUSÉE national Cirta de Constantine, la journée du mardi 18 mai sera consacrée à la dinanderie. Intitulée « La dinanderie et son rôle dans la valorisation de l'économie », ce rendez-vous bien qu'il s'inscrit dans le cadre des activités organisées un peu partout à travers le territoire à l'occasion du mois du patrimoine dont le début des festivités avait été donné le 18 avril dernier et devront se poursuivre jusqu'à la fin mai pour certaines régions, coïncide avec la commémoration de la journée internationale de musées célébrée le 18 du mois de mai. Cette journée est organisée par le Conseil international des musées (ICOM), La célébration de l'évènement a lieu tous les ans autour du 18 mai. Chaque année, l'événement met en valeur un thème particulier, au cœur des préoccupations de la communauté muséale internationale.

Au menu de cette célébration au niveau du musée de la capitale de l'Est, un des plus importants du continent africain, des expositions de travaux et d'œuvres d'art fabriqués par les chaudronniers du cuivre de Constantine. Des plateaux, théières et autres produits décoratifs ou utilitaires feront à n'en pas douter ravir les visiteurs appelés, à l'occasion de la journée internationale des musées, à déambuler gracieusement dans les couloirs de l'espace muséal constantinois. Des artisans spécialisés dans le travail du cuivre venus d'autres régions prendront également part à la manifestation qui s'inscrit aussi en droite ligne des objectifs des autorités locales visant à promouvoir le patrimoine matériel et immatériel de la région dont nombre d'atouts datant de l'époque numide ou ottomane ont réussi à défier le temps grâce notamment au legs ancestral qui a pu résister aux multiple mutation industrielle et commerciale qu'a connu la vie économique de la région, nationale et mondiale.

En effet, la dinanderie à Constantine est restée une histoire de famille. Les plus valeureux travaux du cuivre sont l'œuvre de quelques passionnés ayant hérité le métier de génération à génération.

En dehors de cette journée dédiée à la dinanderie, au musée national Cirta plusieurs pièces rares sont exposées à longueur d'année. Le passé de la ville, de la préhistoire aux périodes numide, romaine, hafside, ottomane et coloniale ainsi que des vestiges de Tiddis et de la Kalâa des Béni Hammad y est raconté. La collection du musée se compose de plus de 7 000 pièces d'antiquités, de tableaux et de pièces ethnographiques.

Amine B.

SALLE DE CINÉMA DU ZÉNITH AHMED BEY

«Héliopolis» et «El Achiq» à Constantine à partir du 20 mai

CONSTANTINE renoue avec le cinéma. Deux films feront leur sortie à partir de ce jeudi dans les salles de cinéma de la capitale de l'Est, a annoncé ce lundi le Centre algérien de développement du cinéma, CADC.

Ainsi le tant attendu long métrage « Héliopolis » de Djaffer Gacem sera présenté au public constantinois dès ce jeudi 20 mai à la salle Ahmed Bey. Le film, l'un des rares narrant les évènements de mai 1945 survenu dans les villes de Sétif, Guelma et Kherrata entre autres sera certainement scruté par les critiques locales puisque au cours de la commémoration des massacres du 8 mai 1945, perpétrés par l'armée coloniale contre de pacifiques manifestants algériens sortis célébrer la victoire des alliés sur le régime nazi, des voix n'ont pas manqué de relever le peu de travaux cinématographiques traitant les évènements en question. Le drame de 116 minutes de Djaffar Gacem vient donc à point nommé offrir matière cinématographique à mettre sous l'œil des spectateurs constantinois mais aussi des professionnels et amateurs du septième art.

Un autre long métrage sera aussi au menu de cette reprise des activités des salles obscures de la capitale de l'Est. « El-Achiq » de Amar Sifodil sera diffusé en intermittence avec le film du réalisateur de la très réussie sitcom « Achour El Acher ». L'histoire d'El Achiq adapté d'un scénario du regretté Abdelmadjid Merdaci, se déroule tout aussi pendant la période coloniale précisément durant la guerre de libération nationale. A Constantine, alors que les autorités coloniales préparaient la visite du Général De Gaulle, un homme musicien de malouf très apprécié aussi bien par les Algériens que par une partie de la communauté française est retrouvé gisant sous un pont. La police coloniale soupçonne des éléments du Front de libération nationale d'être derrière la liquidation du chanteur. L'intrigue tient alors en haleine les habitants de la ville des Ponts, aussi bien les colons que les musulmans. La fiction de 90 minutes plonge le spectateur dans une enquête criminelle complexe. C'est alors qu'un policier algérien à la retraite, M. Khodja, décide de retrouver les auteurs de l'homicide. Sur les traces du tueur, il apprend que le jeune chanteur de malouf était un « ami de La France », et qu'il aurait pu être réellement tué par le Fln. Le film a été réalisé dans le cadre de la manifestation, Constantine, capitale de la Culture arabe abrité en 2015 par la capitale de l'Est.

L'Onci avait annulé durant le mois de ramadhan une série de projections programmées au niveau de la salle de projection du Zénith Ahmed Bey en raison de la hausse enregistrée des contaminations par la covid-19. L'office avait annulé la totalité des activités dans toutes « ses » salles au niveau national.

Amine B.

LE FILM MARQUE LE RETOUR D'EMMANUELLE BÉART

« L'Etreinte » en salle dès demain, 19 mai

L'ETREINTE de Ludovic Bergery sort dans les salles de cinéma le 19 mai 2021. Le film, en compétition officielle au Festival du Film Francophone d'Angoulême 2020, signe le grand retour de l'actrice Emmanuelle Béart dans un rôle principal sur grand écran. La critique et l'avis de Bulles de Culture sur ce long métrage.

Synopsis :

Margaux (Emmanuelle Béart) a perdu son mari et commence une nouvelle vie. Elle s'installe chez sa sœur et s'inscrit à l'université pour reprendre des études de littérature. Mais rapidement, elle ressent le besoin d'autres émotions. Elle part en quête d'amour, au risque de s'y perdre…

L'Etreinte, deuil comme point de départ d'une nouvelle vie

L'Etreinte, un geste fort, sensuel, passionné dont on a tous besoin. C'est pourtant ce qu'il manque cruellement à Margaux qui, après la mort de son mari, doit apprendre à se reconstruire à plus de 50 ans. Le film est un portrait d'un personnage pugnace dressé par Ludovic Bergery, dont c'est le premier film. La tragédie du deuil est ici traitée, non comme la fin d'un cycle, mais comme un point de départ pour une nouvelle vie.

Dans la relation aux autres, le réalisateur tient à souligner que l'âge n'atteint pas le nombre des années. Emmanuelle Béart campe une femme détruite, sans repère qui doit émotionnellement se reconstruire à la mort de son mari. A plus de 50 ans, la protagoniste doit réapprendre à assumer ce qu'elle est : son corps, son âge, ses incertitudes. Elle a la peur intrinsèque du rejet et doit surtout renouer avec le sentiment amoureux.

Le symbole est fort puisque le scénario renvoie Margaux directement à ses jeunes années étudiantes lorsqu'elle décide de reprendre le chemin de la faculté. Mais le film souligne la présence d'un écart générationnel important. Les codes ne sont plus ceux qu'elle a connus autrefois, à commencer par les relations amoureuses et sexuelles. Celle qui n'a pas eu de rapports depuis la mort de son mari se voit confronter à la violence des plans d'un soir après de brefs échanges sur les applications.

L'Etreinte a pour principal atout une Emmanuelle Béart pudique qui, comme le personnage qu'elle interprète, fait table rase de son passé de comédienne avertie pour se dévoiler devant la caméra intime de Ludovic Bergery comme si c'était la première fois. Le premier film du jeune réalisateur s'inscrit comme un symbole de reconstruction possible. A l'inverse d'un Woody Allen qui met en avant la détresse psychologique de ces femmes cinquantenaires dans Blue Jasmine, Ludovic Bergery fait preuve d'optimisme en évoquant la renaissance et la valorisation de soi

R. C.

POURQUOI L'OMS REDOUTE QUE LA DEUXIÈME ANNÉE SOIT PLUS MEURTRIÈRE

ALARMISTE ou réaliste? Le directeur général de l'OMS estime que, malgré le déploiement de la vaccination, «au train où vont les choses», la pandémie pourrait faire plus de morts cette année qu'en 2020.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) redoute de voir une deuxième année de pandémie plus meurtrière que la première, avant tout en raison de nouveaux variants, toujours plus nombreux, et d'une mauvaise répartition des vaccins à travers le monde.

«Au train où vont les choses, la deuxième année de cette pandémie sera beaucoup plus meurtrière que la première», a affirmé le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Dans ce contexte, il a appelé les pays à repousser la vaccination des enfants et adolescents pour appliquer le système Covax. Ce dernier a été mis en place par les Nations unies et prévoit de redistribuer ces doses aux pays défavorisés. Selon lui, «l'approvisionnement en vaccins reste un défi clé».

Et ce, alors que l'Europe et les États-Unis semblent constater une amélioration de la situation et s'apprêtent à alléger leurs mesures de restriction.

Toutefois, à l'échelle mondiale, la pandémie semble reprendre de plus belle avec plus de 700.000 cas identifiés tous les jours, selon l'université Johns-Hopkins. Le total des cas déclarés depuis le 20 janvier 2020 dans le monde, à la date du dimanche 13 décembre 2020, s'élevait à presque 70,5 millions. Or, aujourd'hui il atteint plus de 162,5 millions.

En outre, l'Inde et le Brésil, pays particulièrement touchés aujourd'hui, sous-estiment le nombre d'infections et de décès, affirment les experts.

«Il faut tout d'abord se méfier des chiffres publiés qui ne concernent que des enregistrements officiels très loin des réalités sur le terrain. Selon diverses sources, ils pourraient sous-estimer jusqu'à 30 fois le nombre de cas, et l'Inde pourrait donc connaître en ce moment entre 5 à 10 millions de nouvelles contaminations quotidiennes et 10 fois plus de victimes que les chiffres annoncés», affirme Jean-Joseph Boillot, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

Il fait valoir dans ce contexte l'importance de l'aide internationale accordée à l'Inde.

«L'épidémie démontre que la santé est devenue plus que jamais un bien commun public mondial. Si, dans un pays de la taille de l'Inde qui abrite 1/6e de l'humanité, des variants se développent, ils vont nécessairement se répandre dans les autres pays.»

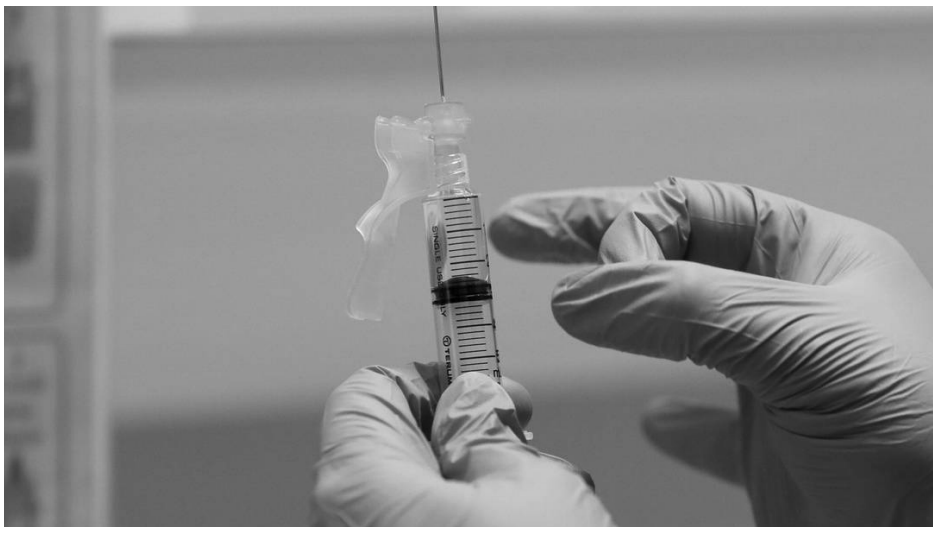
Par ailleurs, les mutations se multiplient et deviennent plus transmissibles. Ainsi, au 28 avril, le variant britannique s'était propagé à au moins 139 pays et territoires, le variant sud-africain était présent dans 87 pays et le variant brésilien en avait envahi 54, selon le site de l'Onu.

Les différents variants sont classés en trois catégories par l'OMS: préoccupants –ils sont plus virulents, plus résistants aux tests diagnostiques, traitements et vaccins et plus transmissibles–; sous surveillance –dont l'impact sur la santé publique n'a pas encore été déterminé mais qui sont à la base de contaminations ou à l'origine de clusters -; en cours d'évaluation. Selon Santé publique France, au registre des plus préoccupants qui circulent actuellement dans le pays figurent les variants britannique, sud-africain, brésilien et indien. **R. I.**

CORONAVIRUS AU ROYAUME-UNI

Londres se dit confiant dans l'efficacité des vaccins contre le variant indien

Le gouvernement britannique s'est dit confiant, ce dimanche, dans l'efficacité des vaccins anti-Covid contre le variant indien, dont l'essor au Royaume-Uni inquiète avant une nouvelle étape majeure du déconfinement. Grimpant à 1.313 cette semaine, le nombre de cas attribués au variant indien dans le pays a plus que doublé en une semaine, selon les autorités sanitaires. Ils se concentrent surtout dans le nord-ouest et à Londres.



«Si les gens ont été vaccinés deux fois (…) nous avons une certitude croissante, sur la base de premières données de laboratoire (…), que les vaccins sont efficaces contre le variant indien », a souligné le ministre de la Santé, Matt Hancock, sur la BBC. Pour enrayer la propagation du variant B1.617.2, qui risque de devenir « dominant » selon les autorités sanitaires, l'intervalle entre les deux doses de vaccin (jusqu'à trois mois) est réduit à huit semaines pour les personnes de plus de 50 ans et les plus vulnérables, tandis que le dépistage a été renforcé dans les zones touchées.

Soulignant que le variant était « clairement plus contagieux », Matt Hancock a indiqué sur Sky news que celui-ci pouvait « vraiment se répandre comme une traînée de poudre parmi les groupes non vaccinés » : « c'est pourquoi nous devons vacciner autant de personnes que possible, surtout celles qui sont le plus susceptibles d'être hospitalisées ». Plus de 36 millions de personnes ont reçu une première dose de vaccin depuis le lancement de la campagne de vaccination début décembre, et près de 20 millions en ont eu une deuxième.

Face à ces poussées, qui font l'effet d'une douche froide avant une nouvelle étape majeure du déconfinement de l'Angleterre lundi, le gouvernement britannique s'est défendu dimanche d'avoir tardé à agir pour durcir les restrictions pour les voyageurs venant d'Inde. Le 19 avril, l'exécutif avait décidé de placer l'Inde sur la liste rouge des pays dont les voyageurs sont interdits d'entrée au Royaume-Uni, sauf les résidents obligés d'effectuer une quarantaine de dix jours à l'hôtel. Cette annonce était intervenue le jour de l'annulation, par le Premier ministre Boris Johnson, de sa visite officielle en Inde, son premier déplacement majeur à l'étranger, en raison d'une aggravation de la pandémie dans ce pays. Matt Hancock a réfuté le fait que la décision de mettre l'Inde sur la liste rouge ait été repoussée en raison du voyage du dirigeant conservateur. « Nous prenons ces décisions sur la base des preuves », a-t-il assuré sur Sky News. Malgré les appels à la prudence de scientifiques, le gouvernement a estimé qu'il n'y avait aucune raison de repousser l'assouplissement prévu lundi, avec le retour du service en salles dans les pubs et restaurants, la réouverture des lieux culturels et la reprise des voyages à l'étranger. Une forte circulation du variant indien pourrait toutefois remettre en question la levée de presque toutes les restrictions, prévue le 21 juin. Une décision sera prise le 14 juin, selon le ministre de la Santé.

Le comité scientifique conseillant le gouvernement (Sage) a estimé qu'il existait une « possibilité réaliste » que le variant soit jusqu'à 50 % plus contagieux que celui apparu fin 2020 dans le sud-est en Angleterre. Ce dernier avait entraîné une flambée des contaminations et des décès au Royaume-Uni, contraignant le pays à se reconfiner pour de longs mois en janvier. S'il est 40 % à 50 % plus contagieux, assouplir les restrictions lundi pourrait « conduire à une recrudescence substantielle des hospitalisations » qui serait « similaire ou plus importante que les pics précédents », quand les services de santé étaient au bord de la saturation, a mis en garde le comité. **R. I.**

Et si retarder la seconde dose augmentait la réponse immunitaire ?

LE NOMBRE d'anticorps se formant contre le Covid-19 en réponse à l'injection d'un vaccin est trois fois plus élevé chez les personnes âgées ayant reçu leur deuxième dose après douze semaines au lieu de trois, selon une nouvelle étude de l'université de Birmingham.

Des scientifiques de l'université de Birmingham, au Royaume-Uni, affirment dans une nouvelle étude, réalisée en collaboration avec Public Health England, que dans la lutte contre le Covid-19, repousser la seconde dose du vaccin de Pfizer-BioNTech à 12 semaines au lieu de trois, comme recommandé par l'Agence européenne des médicaments (EMA), augmente la quantité d'anticorps chez les personnes âgées.

«C'est la première fois que des anticorps et des réponses cellulaires sont étudiés lorsque la deuxième dose de vaccin est administrée après un intervalle prolongé. Notre étude montre que les réponses d'anticorps maximales après la seconde injection sont nettement améliorées chez les personnes âgées en cas de retardement de 12 semaines», explique l'une des responsables de la recherche.

L'étude, réalisée auprès de 175 personnes de plus de 80 ans, compare la réponse immunitaire en cas d'injections espacées de trois et de 12 semaines. Elle constate que l'extension de l'intervalle augmentait la réponse en anticorps. Ainsi, ceux qui se sont vu administrer leur seconde dose 12 semaines après la première ont 3,5 fois plus d'anticorps que ceux l'ayant reçu après seulement trois semaines.

Un constat important pour le pays puisque le Royaume-Uni a choisi d'étendre le délai de trois semaines à 12 pour permettre à un pourcentage plus élevé de la population de recevoir une dose de vaccin plus rapidement.

«Les réponses plus élevées en anticorps chez les personnes recevant deux doses du vaccin à intervalle de 12 semaines fournissent des preuves supplémentaires des avantages de l'approche britannique pour donner la priorité à la première dose de vaccin», souligne un autre co-auteur de l'étude.

En France, les deux injections des vaccins de Pfizer-BioNTech ou de Moderna doivent être espacées de 42 jours, soit six semaines environ.

Il s'agit toutefois d'une prépublication et l'étude n'a pas encore fait l'objet d'examen par des pairs.

Un intervalle de trois semaines entre les deux injections du vaccin de Pfizer-BioNTech a été recommandé le 28 janvier 2021 par l'Agence européenne des médicaments (EMA) en plein débat sur la possibilité d'espacer les doses de six semaines au lieu de trois ou quatre. D'ailleurs, des chercheurs britanniques de l'université d'East Anglia ont examiné dès le début de l'année les données de la campagne de vaccination en Israël avec le vaccin de Pfizer-BioNTech. Ils en avaient tiré une conclusion dès début février: une seule injection suffirait à fournir une protection de quelque 90% en 21 jours.

Un responsable de la campagne de vaccination israélienne avait déclaré en janvier qu'une dose unique semblait «moins efficace que nous ne l'avions pensé». Pfizer était du même avis, estimant l'efficacité à 52% après une seule dose.

Or, les scientifiques britanniques affirmaient qu'une protection élevée se formait juste avant l'administration de la deuxième dose, à 21 jours de la première.

«Nous avons constaté que l'efficacité du vaccin était encore pratiquement nulle jusqu'à 14 jours environ après la vaccination. Mais ensuite, après le jour 14, l'immunité a progressivement augmenté de jour en jour jusqu'à environ 90% au jour 21, puis ne s'est plus améliorée», a indiqué l'un des auteurs de l'étude au Guardian.

Toute amélioration observée l'était avant la seconde injection, a-t-il constaté.

«Cela montre qu'une seule dose de vaccin est hautement protectrice, même si cela peut prendre jusqu'à 21 jours.» **R. I.**

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

Le gouvernement palestinien proposera une résolution à l'ONU

Le Premier ministre palestinien, Mohammed Shtayyeh a déclaré lundi que son gouvernement prévoit de se rendre à l'Assemblée générale des Nations unies (ONU), afin de faire adopter la résolution d'un arrêt immédiat de l'agression israélienne contre les Palestiniens.



S'exprimant lors d'une session du Conseil des ministres à Ramallah, M. Shtayyeh a affirmé que "malheureusement, le Conseil (de sécurité) n'a pas réussi à atteindre une position commune condamnant les attaques israéliennes et les arrêtant immédiatement". "Cela signifie que nous irons à l'Assemblée générale, vendredi, pour faire adopter cette résolution, car personne n'a le droit de veto là-bas", a-t-il poursuivi.

Pour la troisième fois consécutive, le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi, dimanche dernier, à s'entendre sur une déclaration commune concernant la poursuite de l'agression brutale israélienne qui a fait jusqu'ici plus de 200 morts, dont plusieurs enfants.

M. Shtayyeh a ajouté qu'"il ne suffit plus de publier des déclarations de dénonciation et de condamnation".

Il a souligné la "nécessité" d'adopter une résolution des Nations unies qui stipule "l'illégalité de toutes les mesures israéliennes contre la terre et le peuple de Palestine" et "qu'il devrait y avoir des mesures punitives" contre l'occupation.

Le Premier ministre palestinien a également appelé à "empêcher tout israélien d'entrer dans un pays arabe, à mettre fin à tout accord commercial avec Israël" et à "conditionner toute aide à Israël, en particulier en provenance des Etats-Unis et d'Europe, par son respect des droits de l'Homme".

"Des crimes prémédités sont commis et sont diffusés en direct (...) la Cour pénale internationale voit et écoute, et elle doit accélérer ses procédures", a-t-il ajouté.

Le 3 mars dernier, la Cour pénale internationale (basée à La Haye aux Pays-Bas) a annoncé l'ouverture d'une enquête officielle sur d'éventuels crimes de guerre, perpétrés par les forces d'occupation israélienne, dansles territoires palestiniens.

Le Premier ministre palestinien a souligné que "chaque jour où la fin de l'agression est retardée, signifie le renouvellement du permis de tuer d'Israël contre notre peuple. Cette situation doit cesser immédiatement". Les Palestiniens s'étaient précédemment tournés vers l'Assemblée générale des Nations unies dans des cas antérieurs dans lesquels les Etats-Unis avaient utilisé un "veto" au Conseil de sécurité, dont, notamment, le vote de l'Assemblée datant du 29 novembre 2012, en faveur d'une résolution accordant à la Palestine le statut d'Etat observateur.

Depuis le 10 mai dernier, une brutale escalade militaire israélienne se poursuit dans la Bandede Ghaza et en Cisjordanie occupée, faisant pas moins de 197 morts, dont 58 enfants et 34 femmes, dans la bande de Ghaza, ainsi que 21 morts et des centaines de blessés en Cisjordanie occupée, selon le ministère palestinien de la Santé. **R. I.**

L'OCI appelle à mettre fin aux opérations militaires de l'entité sioniste

L'ORGANISATION de la coopération islamique (OCI), qui a convoqué dimanche une réunion d'urgence virtuelle de ses ministres des Affaires étrangères, a condamné les attaques de l'entité sioniste contre les Palestiniens, et a exhorté la communauté internationale à agir immédiatement pour faire cesser les opérations militaires de l'entité sioniste.

Cette réunion s'est tenue à la demande de l'Arabie saoudite, a rapporté l'agence de presse officielle saoudienne.

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Faisal ben Farhan ben Abdullah, a présidé la réunion. Il a attiré l'attention sur les violations flagrantes du caractère sacré des sanctuaires islamiques par l'entité sioniste, sur les attaques commises contre les fidèles et les civils palestiniens, ainsi que sur les violations israéliennes de toutes les résolutions internationales, a indiqué l'agence de presse.

Le prince a réaffirmé le rejet par l'Arabie saoudite des mesures et des projets provocateurs de l'entité sioniste visant à expulser de force les Palestiniens de leurs maisons à El-Qods Est et à les soumettre à la souveraineté de l'entité sioniste. Il a également condamné les opérations militaires qui se sont soldées par des victimes civiles, y compris des femmes et des enfants innocents.

Le chef de la diplomatie saoudienne a appelé la communauté internationale à prendre immédiatement des mesures d'urgence pour faire cesser les opérations militaires, acheminer de l'aide humanitaire, apporter des soins aux blessés, et s'efforcer de relancer des négociations visant à instaurer une paix basée sur une solution à deux Etats qui soit conforme au droit international et à l'Initiative de paix arabe. Le Secrétaire général de l'OCI Youssef ben Ahmed Al-Othaimeen a quant à lui déclaré que les mesures prises par l'entité sioniste n'aidaient pas le processus de paix à progresser, mais ruinaient au contraire les efforts sincères déployés en vue de parvenir à une solution juste, globale et durable.

Il a réaffirmé la solidarité de l'OCI avec le peuple palestinien dans ses efforts pour se doter d'un Etat correspondant aux frontières de 1967 et avec El-Qods Est comme capitale.

Le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad Al-Maliki a pour sa part exhorté les ministres des Affaires étrangères de l'OCI à former un front international pour s'opposer aux crimes de l'entité sioniste et à l'escalade de la violence contre les Palestiniens.

Il les a également appelés à prendre des mesures contre ce qu'il a décrit comme "les attaques de l'entité sioniste contre les Arabes, les musulmans et tous les peuples libres du monde" auprès du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, ainsi qu'auprès des tribunaux internationaux.

Pour sa part, le coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a appelé dimanche à des efforts internationaux pour mettre fin à l'escalade de violence contre les Palestiniens.

L'escalade qui a eu lieu la semaine écoulée a déjà produit des résultats tragiques. Une nouvelle intensification des hostilités aurait des conséquences dévastatrices a-t-il déclaré lors d'un exposé devant le Conseil de sécurité.

"Nous ne pouvons permettre que la situation sombre davantage dans le chaos. Les hostilités doivent cesser", a-t-il affirmé. "La communauté internationale a un rôle crucial à jouer. Elle doit agir immédiatement pour permettre aux parties concernées de prendre du recul", a déclaré M. Wennesland.

Il s'est réjoui des déclarations des pays membres du Conseil de sécurité, de la Ligue arabe et d'autres parties appelant à trouver une solution diplomatique à la crise présente.

Il a également salué les efforts déployés ces derniers jours par les dirigeants de la communauté internationale pour exhorter les parties concernées à faire preuve de retenue, à désamorcer les tensions et à empêcher de nouvelles victimes civiles.

"Nous assistons une fois de plus aux conséquences tragiques de l'incapacité à régler les problèmes fondamentaux qui sous-tendent le conflit depuis des décennies. Les civils continuent de subir les souffrances causées par ces cycles répétés de violences et de conflits. Ces cycles de violence ne cesseront qu'après un règlement politique du conflit" a-t-il ajouté.

"J'appelle à nouveau les membres du Quatuor pour le Moyen-Orient, les principaux partenaires arabes et internationaux et les dirigeants israéliens et palestiniens à redoubler d'efforts pour revenir à des négociations significatives en vue d'une solution à deux Etats viable", a-t-il conclu. **R. I.**

TENNIS (MASTER 1000 DE ROME): NADAL GAGNE LE COMBAT DES CHEFS

RAFAEL NADAL a remporté pour la 10e fois le Masters 1000 de Rome en dominant en finale son habituel rival Novak Djokovic (7-5, 1-6, 6-3).Et voilà comment Rafael Nadal a remis l'église au centre du village, la Chapelle-Sixtine au centre de la Ville Eternelle. Battu à Monte-Carlo et Madrid, le Majorquin n'a pas tremblé pour s'adjuger le troisième Masters 1000 de la saison sur terre, à Rome, où il triomphe pour la 10e fois. A deux semaines de Roland-Garros, Nadal s'offre un succès d'autant plus significatif qu'il a été acquis face à son meilleur rival, Novak Djokovic, qu'il affrontait pour la 57e fois. Le Serbe ne l'a plus battu sur terre battue depuis cinq ans (Rome 2016), et la finale de Roland-Garros entre les deux hommes avaient été à sens unique en faveur du « Roi Rafa ». Mais il reste le n°1 mondial, et il a vendu chèrement sa peau lors de cette finale (7-5, 1-6, 6-3 en 2h49).Le premier set a sans doute été le meilleur de cette rencontre. Après un break en faveur du Serbe (2-0), vite rendu (2-2), Nadal a profité d'un jeu de service manqué de la part de son adversaire pour breaker en fin de manche, et prendre les devants après 1h15 d'effort déjà (7-5). On pensait que Djokovic allait payer cette journée de samedi où il aura passé près de 5h sur le court (pour finir son quart contre Tsitsipas et éliminer Sonego en demies), pendant que Nadal n'avait besoin que d'1h30 pour écarter la surprise Opelka. Mais le « Djoker », très calme et relâché, s'est mis à dérouler pour infliger un rare 6-1 au Majorquin. Djokovic a eu les premières occasions de breaker dans le troisième set, dans le cinquième jeu. Il ne les a pas converties, et Nadal l'a sanctionné dans la foulée en signant le break décisif (3-2), pour aller chercher son 36e titre en Masters 1000. Cette semaine romaine aura permis à Nadal et Djokovic de se rassurer, après un début de saison sur terre battue où la NextGen (Tsitsipas, Zverev…) avait commencé à gagner du terrain. Et si ce tournoi au Foro Italico était la bande-annonce de Roland-Garros, alors elle était alléchante. Vivement le début des hostilités Porte d'Auteuil.

LA 2e MANCHE DE LA COUPE D'ALGÉRIE VTT XCO SAMEDI PROCHAIN À TLEMCEN



LES ÉPREUVES de la 2e manche de la Coupe d'Algérie VTT XCO auront lieu samedi prochain au parc national dans la forêt de Lalla Setti de Tlemcen, a-t-on appris dimanche auprès de la ligue organisatrice. Cette manifestation sportive, organisée par la Ligue de wilaya de cyclisme de Sidi Bel-Abbes en collaboration avec la ligue de Tlemcen et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, verra la participation de plus de 120 vététistes d'une vingtaine de clubs représentant 10 wilayas du pays dans les catégories cadets, juniors, master et élite.Cette course cycliste de cross country olympique se déroulera sur un circuit fermé de 4,2 kilomètres. Un parcours plus exigeant et technique avec des cols rocheux et secs, a-t-on souligné.

WORLD RUGBY : SOFIANE BEN HASSEN (PRÉSIDENT DE LA FAR) :

«Le statut de membre permanent va accélérer la croissance de la discipline en Algérie»

Le président de la Fédération algérienne de rugby (FAR), Sofian Ben Hassen, a affirmé que l'obtention par l'Algérie de statut de membre permanent, au sein de la Fédération internationale de rugby (World Rugby) allait «accélérer l'évolution de la discipline en Algérie, grâce à l'accompagnement de l'instance internationale».

L'Algérie qui siégeait depuis 2019 en tant que membre participatif de World Rugby, est devenue depuis mercredi, membre permanent de cette instance. Le président de la FAR, s'est dit fier en estimant que «l'obtention par l'Algérie d'un siège permanent au sein de la fédération internationale, est un évènement grandiose et important». «Cette position de membre permanent au sein de World Rugby donnera à notre pays, quatre opportunités principales à commencer par l'assistance et l'accompagnement du rugby sur la scène nationale, comme elle permettra au XV d'Algérie, sixième au classement continental, d'intégrer le classement mondial. Maintenant, nous serons en mesure de prendre part aux assemblées générales de l'instance mondiale de Rugby, tout en ayant une voix élective, ce qui est très important pour notre pays». Et d'ajouter : «Cette intégration au sein de World Rugby permettra donc à l'Algérie de prendre part aux éliminatoires des JO et du Mondial de rugby à VII et XV dans les deux catégories (masculines et féminines)». De son côté, le président de la Confédération africaine de rugby (Rugby Afrique), le Tunisien Khaled Babbou, a souligné que l'obtention par l'Algérie et le Burundi du statut de membre permanent à World Rugby, est une preuve du développement du ballon ovale en Afrique. «J'ai un grand plaisir de souhaiter la bienvenue aux fédérations d'Algérie et du Burundi de rugby comme membres permanents à World Rugby, portant ainsi le nombre de pays africains à 20 membres. Le rugby est en constant développement en Afrique. Notre stratégie s'appuiera sur les jeunes et les femmes qui connaissent une nouvelle dynamique. De 50.000 joueurs enregistrés en 2012, le nombre est passé à plus de 350.000 joueurs en 2020», a-t-il fait savoir.La sélection algérienne avait remporté la Bronze Cup en 2017, puis la Silver



Cup en 2018. Elle devait prendre part à la Golden Cup en 2019 (la plus prestigieuse compétition continentale), mais l'instance africaine a décidé de changer la formule de compétition. La 10e édition du Mondial de rugby à XV, prévue en France en 2023, est considérée comme un objectif majeur par la FAR, dans le but de qualifier les «Verts» pour une première participation mondiale historique de cette discipline en Algérie. A signaler que World Rugby a abandonné fin 2019 l'ancienne formule de la Coupe d'Afrique des nations, constituée auparavant de trois paliers (Bronze Cup, Silver Cup et Golden Cup) avant d'adopter en 2020 une nouvelle formule à laquelle prennent part 16 pays. Toutefois, les nouvelles conditions sanitaires imposées par le Covid-19 ont obligé l'instance continentale à changer encore de système de compétition, avec l'instauration de groupes pour l'année 2021 et la phase finale en 2022, en attendant le tirage au sort prévu en décembre prochain.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORTS

L'AG élective reportée à Mercredi prochain à Alger

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE élective (AGE) de la Fédération algérienne handisport (FAH) aura lieu mercredi (11h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), a-t-on appris lundi du secrétariat de l'instance fédérale. Initialement prévue pour dimanche (hier) à l'amphithéâtre de l'ENS/STS, Rachid Harraigue de Dely Ibrahim (Alger), l'AGE mais n'a pas pu être organisée, suite à l'envahissement de la salle par des athlètes qualifiés aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020, qui ont refusé sa tenue. Ils ont expliqué que l'avenir du handisport ne peut pas se décider de cette façon et avec des candidats qui n'ont même pas le niveau requis pour gérer les affaires d'une aussi lourde fédération au riche palmarès. Devant l'impossibilité de réunir les conditions requises pour le déroulement des travaux de la rencontre, les représentants des commissions fédérales de candidature et de recours, en concertation avec le candidat à la présidence, Slimane Maachou, ont proposé de décaler la tenue de l'AGE de 24 heures au siège du (COA), une proposition soumise, pour approbation, à la commission nationale de suivi du renouvellement des structures et instances sportives nationales du ministère de la jeunesse et des sports (MJS). Celle-ci a finalement retenu la date du mercredi . Par contre, l'autre postulant à la présidence de la FAH, Abdelhak Benharkou a refusé de prendre part à la réunion, expliquant qu'il a introduit des réserves sur des membres de l'autre liste et attendra une réponse à ses recours. Deux listes, avec à leur tête, Abdelhak Benharkou de la Ligue de Batna et ancien membre de l'exécutif (2004-2008) et Slimane Maachou (Ligue de Béchar) seront en course pour le poste de président et membre du bureau exécutif de la FAH pour le prochain mandat paralympique. Les deux listes étaient composées de 13 autres membres pour le bureau exécutif dont le président et un suppléant pour chacune. Deux listes, avec à leur tête, Abdelhak Benharkou de la Ligue de Batna et ancien membre de l'exécutif (2004-2008) et Slimane Maachou (Ligue de Béchar) étaient en course pour le poste de président et membre du bureau exécutif de la FAH pour le prochain mandat paralympique. Les deux listes étaient composées de 13 autres membres pour le bureau exécutif dont le président et un suppléant pour chacune. Il est à rappeler qu'une première AG élective de la FAH a été tenue en avril, avant d'être invalidée, après plusieurs réserves et anomalies relevées par le candidat à la présidence de l'autre liste. La fédération algérienne handisport (FAH) est gérée, depuis novembre dernier, par un directoire qui avait été chargé de diriger les affaires courantes de l'instance et surtout assurer le suivi et la continuité de la préparation des différents athlètes et équipes nationales qualifiés et qualifiables aux Jeux paralympiques de Tokyo, prévus du 24 Août au 5 septembre 2021.

21e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 :

L'Entente roule au gasoil, Chlef et Magra font de la resistance

L'ES Sétif, leader du championnat de Ligue 1 de football, a été tenue en échec dimanche en déplacement face au RC Relizane (2-2), alors que l'USM Alger confirme ses ambitions, en venant à bout au stade Omar-Hamadi, du dauphin la JS Saoura (2-0), à l'occasion de la 21e journée de la compétition. Alors qu'elle menait au score grâce à une ouverture du score signée Ghacha (7e, s.p), l'ESS a sombré par la suite pour encaisser en deux fois, avant d'égaliser par Ghacha, qui a récidivé en seconde période (63e).

L'Entente a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du milieu de terrain Amir Karaoui, après cumul de cartons (90e+1) .Il s'agit du troisième match de suite sans victoire pour l'ESS, qui reste sur une élimination en 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue, à la maison face au WA Tlemcen (1-2). En dépit de ce résultat, l'Entente compte désormais cinq points d'avance sur son poursuivant direct la JS Saoura, battue en déplacement face à l'USM
Alger (2-0), grâce à un doublé de Belkacemi. Le gardien de but usmiste Mohamed Lamine Zemmamouche a été auteur de plusieurs arrêts décisifs, qui ont permis à son équipe de préserver sa série d'invincibilité (7 matchs, ndlr) depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Mounir Zeghdoud en mars dernier. Le latéral droit et nouvelle recrue Haithem Loucif s'est blessé sérieusement au cours de cette partie. Le Paradou AC a rejoint la première partie de tableau (8e), en allant s'imposer sur le terrain du CS Constantine (0-1). Dehiri a été auteur de l'unique but de la rencontre, face à une équipe constantinoise qui fait du surplace, elle qui n'a plus gagné depuis son succès déroché à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-0), le 26 mars dernier.En bas du tableau, le NC Magra est en train de se réveiller et amorcer sa mission de sauvetage, en s'imposant difficilement à domicile face à l'AS Aïn M'lila (3-2), grâce notamment à un doublé de Hadj Bougueche, qui atteint la barre de cinq buts depuis le début de la saison. Il s'agit de la troisième victoire de rang pour Magra,



toutes compétitions confondues. L'ASO Chlef, sous la houlette du nouvel entraîneur Samir Zaoui, a mis fin à quatre défaites de suite, toutes compétitions confondues, en s'imposer chez son voisin le WA Tlemcen (3-2). Les Tlemceniens retombent dans leurs travers après trois matchs consécutifs sans défaite. Le NA Husseïn-Dey continue de manger son pain noir, en se faisant tenir en échec à domicile face à l'US Biskra (1-1). Les «Sang et Or», sérieusement menacés par le spectre de la relégation, n'ont plus gagné en championnat depuis le 26 février dernier, à la maison face au RC Relizane (3-0).La lanterne rouge le CABB Arreridj, est allé tenir en échec l'autre relégable l'USM Bel-Abbès (1-1). Un résultat qui n'arrange nullement les affaires des deux formations. En match avancé de cette 21e journée, le MC Oran a réalisé une excellente opération en allant s'imposer mardi dernier à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-0). Cette journée est tronquée des matchs Olympique Médéa - MC Alger et JSM Skikda - CR Belouizdad, en raison de la participation des deux clubs algérois, aux quarts de finale de la Ligue des champions, disputés vendredi et samedi.

RC Relizane - ES Sétif	2-2
NC Magra - AS Aïn M'lila	3-2
USM Alger - JS Saoura	2-0
WA Tlemcen - ASO Chlef	2-3
CS Constantine - Paradou AC	0-1
NA Husseïn-Dey - US Biskra	1-1
USM Bel-Abbès - CABB Arréridj	1-1
Déjà jouée :	
Mardi 11 mai :	
JS Kabylie - MC Oran	0-1
Reportées :	
Olympique Médéa - MC Alger	
JSM Skikda - CR Belouizdad	

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	44	21
2). JS Saoura	39	21
—). MC Oran	39	21
4). CR Belouizdad	36	20
5). USM Alger	35	21
—). JS Kabylie	35	21
7). MC Alger	34	20
8). Paradou AC	33	21
9). O. Médéa	32	20
10). CS Constantine	31	21
—). AS Aïn M'lila	31	21
12). RC Relizane	25	21
13). ASO Chlef	23	21
14). NC Magra	22	21
15). WA Tlemcen	21	21
16). NA Husseïn-Dey	20	21
—). US Biskra	20	21
18). USM Bel-Abbès	16	21

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION - ¼ DE FINALE (ALLER) :

CS Sfax –JS Kabylie (0-1)

Les Canaris sur la voie royale

SUPERBE OPÉRATION des Canaris de la JS Kabylie qui sont allés arracher une belle et précieuse victoire en terre Sfaxienne pour le compte de la pemeire manche des quarts de finale de la coupe de la CAF .Un but a suffi au bonheur des poulains de Denis Lavagne pour revenir une succès qui leur permet de voir la suite des évènements avec plus de sérénité et d'ambitions en vue d'aller arracher une place dans le carré d'As. Un succès en fait toute fait logique pour une formation qui a su faire preuve d'une solidarité sans faille pour tenir au respect un adversaire qui porte le costume de grand favoris dans cette compétition. Bien remontés moralement parés leur défaite à domicile en match avancé de la ligue 1, Mercredi face au MC Oran, les camarades de Benchérifa et Bensayah, ont fait le match qu'il fallait et c'est tout à leur honneur.
Les Kabyles devront une fière chandelle quand même à leur buteur du jour Bensayah et leur dernier rempart Benbott qui a sorti une grande prestation. A noter dans ce registre que les Tunisiens ont raté un penalty juste avant la pause citrons par Chaouat . Le tournant de la rencontre en fait pour les Noir et blanc de Carthage. Et pour cause, les vents ont tourné à la faveur des Canaris qui ont su transformer à leur tour un penalty par Bensayah à la demi-heure de jeu. Le capitaine des Lions du Djurdjura a pris ses responsabilités pour mener son équipe vers un succès oh combien important en prévision du match retour prévu Dimanche prochain au stade du 1er Novembre de Tizi Ouzou à (17h00). Il reste certes cette seconde mi-temps à disputer mais force est de dire que les Canaris ont pris une belle option sur le plan comptable et psychologique aussi pour espérer aller disputer les demies finale de cette coupe de la CAF . Les Tunisiens n'ont pas encore dit leur dernier mot et cela le coach Denis Lavagne le sait très bien pour préparer ses troupes à la qualif.
Bon vent à nos Canaris **S. S.**

L'ancien gardien international algérien, Samir Hadjaoui n'est plus

L'ANCIEN GARDIEN international algérien Samir Hadjaoui est décédé dimanche soir à Paris, des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).»Samir Hadjaoui avait demandé à être rapatrié, et il était prévu que cela se fasse demain (ndlr, lundi). Malheureusement, il est décédé quelques heures avant» a détaillé le MJS. Gravement malade, cet ancien portier de 42 ans avait sollicité les hautes instances du sport national au mois de décembre dernier pour lui procurer une prise en charge médicale à l'étranger, et son vœux a été exaucé, puisqu'il a été rapidement transféré dans la capitale française. Seulement, et comme s'il avait compris que sa fin était proche, Hadjaoui a lancé de nouveaux appels de détresse au cours des dernières 72 heures pour demander à être rapatrié au plus vite. Ce qui devait se faire ce lundi. Malheureusement, il est décédé juste avant.

APRÈS LE CHAN, L'ALGÉRIE ACCUEILLERA AUSSI LA CAN U17 EN 2023

RÉUNI SAMEDI à Kigali, au Rwanda, sous la présidence du Dr Patrice Motsepe, le Comité Exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), a confié à l'Algérie l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations U17 Total 2023. C'est ce qu'a annoncé samedi soir la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.L'Algérie avait présenté un dossier solide via la Commission de candidature composée du secrétaire général de la FAF Mohamed Saad, du Directeur de la Communication Aboud Salah-Bey ainsi que du Président de l'OPI et premier responsable de la DCGF, Réda Abdouch. D'ailleurs, le nouveau patron de la FAF Amara Charaf-Eddine et les membres du Bureau fédéral ont tenu à féliciter dans le même communiqué ladite commission pour « l'excellent travail qu'elle a réalisé » et qui a permis à l'Algérie de pouvoir organiser cette compétition des jeunes.« C'est la première fois de son histoire que notre pays organise deux compétitions continentales la même année, puisqu'en plus de la CAN Total U17, l'Algérie abritera le CHAN Total 2022, compétition décalée au début de l'année 2023. », se félicite l'instance fédérale.

GHEZZAL SACRÉ CHAMPION DE TURQUIE AVEC LE BESIKTAS

UNE JUSTE récompense pour l'international algérien, après sa saison exceptionnelle en Turquie et ses prestations de haute facture. Le Besiktas Istanbul a remporté samedi le championnat de Turquie pour la 16e fois de son histoire en devant le Galatasaray à l'issue d'une folle course-poursuite qui a tenu le pays en haleine. Les hommes de Sergen Yalçin se sont imposés 2-1 à l'extérieur contre Göztepe grâce à des buts du défenseur croate Domagoj Vida et du milieu international algérien Rachid Ghezzal, devant quelques dizaines de supporters autorisés dans les gradins. Galatasaray, qui jouait en même temps contre Malatyaspor, s'est imposé 3-1, et finit deuxième du championnat avec le même nombre de points que Besiktas (84), mais... une petite unité de retard à la différence de buts (45 contre 44).

LIGUE 2 - MC SAÏDA: KARIM BOUHILA NOUVEL ENTRAÎNEUR

KARIM BOUHILA a été désigné, samedi, nouvel entraîneur du Mouloudia club de Saïda (MCS), évoluant en ligue 2 ouest de football en remplacement de Kada Chikhi, a-t-on appris dimanche de l'administration du club. Bouhila a signé un contrat avec le club jusqu'à la fin de la saison footballistique en cours, selon la même source, qui a souligné que les deux parties ont convenu d'un objectif, celui du maintien en deuxième ligue de la région ouest. L'entraîneur Bouhila dirigera une première séance d'entrainement du MCS dimanche soir au stade «Saïd Amara» de la ville de Saïda, en préparation de sa confrontation en déplacement mardi prochain à Khemis Miliana face au SKAF.
Pour rappel, le nouveau coach avait entrainé le Mouloudia de Saïda durant la saison footballistique 2019-2020.Le MC Saïda occupe actuellement la septième place au classement du championnat de ligue 2 ouest avec un total de 19 points.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:34	12:26	16:16	19:37	21:11
CONSTANTINE	03:42	12:31	16:20	19:40	21:13
ALGER	03:54	12:45	16:35	19:56	21:29
OUARGLA	04:05	12:36	16:16	19:36	21:00
CHLEF	04:04	12:52	16:40	20:01	21:33
MOSTAGANEM	04:10	12:57	16:45	20:05	21:37
ORAN	04:14	13:00	16:47	20:08	21:39

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6994 – MARDI 18 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	15°
Oran	25°	16°
Constantine	26°	12°
Ouargla	41°	30°

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES

Selon les spécialistes, l'avion assure plus de sécurité sanitaire

En prévision de la réouverture des frontières, prévue à partir du 1er juin prochain, certains spécialistes recommandent aux Algériens désirant rentrer au pays d'opter pour l'avion comme moyen de transport pour des raisons de sécurité sanitaire. Le directeur des activités médicales et paramédicales et chef de service de la médecine légiste au CHU Mustapha, le Pr Rachid Belhadj, a affirmé, hier, que la propagation et la transmission du virus Covid-19 sont «moins intenses» dans les avions que dans d'autres moyens de transport.



«La transmission du coronavirus est moins intense dans l'avion, qui est plus sûr en termes de sécurité sanitaire. Ce dernier est doté d'un filtre qu'on stérilise automatiquement avant et après chaque vol, ce qui minimise la transmission du virus», a indiqué le professeur lors de son passage à la Radio nationale.

De même, la durée du voyage et le nombre des passagers y sont pour beaucoup. Cela fait de ce moyen de transport «le plus sécurisé» sur le plan sanitaire par rapport au bateau, a-t-il souligné.

De son côté, le Pr Kamel Sanhadji, directeur de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, a fait savoir que les voyageurs devront désormais faire un test antigénique diagnostiquant les différents variants du coronavirus, avec une mise en quarantaine pendant une semaine ou dix jours après leur arrivée.

Le directeur de l'ANSS a précisé que le variant britannique est plus propagé en Algérie, dénombrant pas moins de 70 cas, suivi du variant indien avec 20 cas. A propos des mesures opérationnelles relatives à la réouverture des frontières, fermées depuis plus de 14 mois, elles seront étudiées au cours de cette semaine, a-t-il poursuivi.

Pour ce faire, un laboratoire spécial et des équipements de diagnostic seront mis en place au niveau des structures aéroportuaires concernées par l'accueil des voyageurs pour garantir une sécurité sanitaire, a expliqué le Pr Sanhadji.

Selon le spécialiste, l'Algérie a connu trois vagues de propagation de la Covid-19, estimant qu'en présence du vaccin, il est difficile de prédire une quatrième vague. «Il faudrait acquérir le maximum de vaccins anti-Covid afin d'éviter la quatrième vague, d'autant plus qu'ils seront disponibles sur le marché dans les mois à venir», a-t-il relevé.

Concernant la production locale du vaccin russe Sputnik-V, l'invité du forum de la Chaîne 1 a affirmé que le laboratoire produisant l'insuline à Constantine sera transformé afin d'accueillir l'unité de fabrication de ce vaccin, en coopération avec le partenaire russe. «L'opération est en cours pour doter le laboratoire destiné à la production du Sputnik-V d'équipements nécessaires d'une part et, d'autre part, former le staff devant gérer cette nouvelle structure sanitaire», a-t-il ajouté, assurant que les premières doses de Sputnik-V fabriquées en Algérie seront disponibles en septembre prochain.

Par ailleurs, le directeur de l'Agence de la sécurité sanitaire a révélé qu'il est prévu «un projet de réalisation d'un centre de recherche spécialisé en science de la vaccination» alors que le monde connaît, a-t-il dit, l'apparition, sans cesse, de nouvelles épidémies qui se caractérisent par une propagation très rapide.

Il a en outre dévoilé qu'il y a un autre projet, celui d'un hôpital spécialisé en confinement censé accueillir les patients atteints de virus mortels.

Cette structure, a-t-il précisé, accompagnera le Centre de recherche en vaccination, ajoutant que ses services sont en train de mener un travail de coordination avec les différents secteurs en vue d'obtenir les données exactes et pouvoir dégager ainsi des indices d'alerte permettant au président de la République de prendre des «décisions pragmatiques».

Pour ce qui est de l'état des établissements sanitaires à l'échelle nationale, le Pr Sanhadji a fait état d'une situation «catastrophique», signalant que l'apparition de la pandémie de la Covid-19 a montré que le système sanitaire national n'est pas en mesure de prendre en charge le citoyen algérien en cas de maladie.

Aziza Mehdid

QUARTS DE FINALE DE LA COUPE DE LA LIGUE

MC Oran - WA Tlemcen en tête d'affiche

LES PRÉTENDANTS au sacre de la coupe de Ligue sont désormais fixés sur l'identité et la qualité de leur adversaire pour les quarts de finale du challenge en question à l'issue du tirage au sort qui s'est déroulé hier au siège de la FAF en milieu de journée. C'est incontestablement le derby de l'Ouest entre le MC Oran et le WA Tlemcen qui retient l'attention pour ces quarts de finale de la Coupe de la Ligue de football.

De belles retrouvailles qui restent ouvertes à toutes les hypothèses même si les Hamaraouas partent avec les faveurs des pronostics chez eux sur la pelouse de leur stade Zabana. Les Tuniques Rouges d'El Bahia seront ceci dit sur leurs gardes et auront à l'esprit que leur adversaire du jour a sorti l'actuel leader du champion national, l'ESS, dans son fief à Sétif lors du précédent tour.

L'autre grand favoris au sacre final pour cette nouvelle édition, l'USM Alger, qui a envoyé au tapis son voisin le MCA en 8es, devrait logiquement passer ce tour en recevant dans son jardin d'Omar Hamadi , l'O Médéa , plutôt préoccupé par son avenir en Ligue 1 . La JS Kabylie auteur d'une très belle victoire Dimanche en coupe de la CAF sera sur gardes en se rendant à Biskra pour croiser le fer avec les «gars des Ziban».

Le dernier match de ces quarts de finale verra la JS Saoura effectuer une difficile sortie chez NC Magra, auteur d'un véritable exploit lors du précèdent après avoir envoyé au tapis le CR Belouizdad à Alger. A signaler que le vainqueur du match USB-JSK rencontrera celui du duel MCO -WAT. La deuxième demie finale opposera le vainqueur de la rencontre 3 et 4.

S. S.

Programme des quarts de finale :
US Biskra - JS Kabylie
NC Magra - JS Saoura.
USM Alger - Olympique Médéa
MC Oran - WA Tlemcen
Programme des demi-finales :
Vainqueur 1 vs Vainqueur 4
Vainqueur 2 vs Vainqueur 3

VIOLENCES SIONISTES EN PALESTINE

L'ONEC tient un rassemblement de soutien aux Palestiniens

L'ORGANISATION nationale des enfants de Chouhada (ONEC) a organisé lundi, au siège de l'ambassade de la Palestine à Alger un rassemblement de soutien au peuple palestinien pour dénoncer l'escalade des violences sionistes à El Qods occupé et à Ghaza et réitérer le soutien indéfectible des Algériens à la cause palestinienne.

Ce rassemblement, organisé sous le slogan «les enfants de novembre 54 avec le peuple palestinien oppresseur ou opprimé», a été l'occasion de réitérer l'appui de l'Algérie à la lutte du peuple palestinien.

Les participants qui ont pris la parole au cours de cette action de solidarité ont salué la position de principe de l'Algérie quant à la justesse de cette cause, rappelant à ce titre les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui s'est exprimé contre la normalisation avec l'entité sioniste.

S'exprimant lors de ce rassemblement, le SG de l'ONEC, Tayeb El Houari, a dénoncé ce qu'il a qualifié de «nazisme sioniste».

«La Palestine est victime du nouveau nazisme qui est né depuis que Trump a donné l'ordre d'appliquer le deal du siècle» qui a été suivi par certains pays arabes qui se sont précipités à normaliser leurs relations avec l'entité sioniste», a-t-il déclaré.

Tayeb El Houari a condamné l'attaque sioniste contre la tour abritant le siège de plusieurs médias internationaux à Ghaza, assurant qu'il s'agit « d'un crime contre le droit d'informer sur les pratiques du nazisme de l'entité sioniste en Palestine occupé».

«L'action d'aujourd'hui émane des principes de base du peuple algérien qui a toujours affiché sa prédisposition à défendre la cause palestinienne et l'indépendance du peuple palestinien», a de son côté souligné le SG de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, présent à ce rassemblement de soutien.

Ce rassemblement initié par l'ONEC est « l'expression de l'attachement de l'Algérie à la terre de Palestine», a déclaré à l'APS l'ambassadeur palestinien à Alger, Amine Makboul, louant la position commune du gouvernement et du peuple algérien sur la question de Palestine.

Mais a déploré la position de «spectateur» de la communauté internationale qui s'est contentée de dénoncer l'agression israélienne au moment où «l'occupant sioniste est déterminé à verser le sang des palestiniens».

S. B.